



Archives communistes MLM

GEORGES POLITZER

Les discussions sur le problème du Parti unique

janvier 1936

I. LA LUTTE DU PARTI COMMUNISTE POUR L'UNITE DE LA CLASSE OUVRIERE

De la scission de Tours au pacte d'unité de lutte

Fin décembre 1920 à Tours, au XVII^e Congrès du Parti socialiste, la scission a été consommée par le refus de la minorité (socialiste) de s'incliner devant les décisions de la majorité (communiste).

Depuis lors, le Parti communiste a fait des efforts incessants pour la reconstitution de l'unité de la classe ouvrière française.

Il a adressé au Parti socialiste de multiples propositions d'unité d'action, sans recevoir de réponse favorable.

En 1932, devant les attaques économiques du Capital ayant pour but de rejeter sur les couches laborieuses les charges de la crise, devant le fascisme montant à l'assaut des libertés démocratiques, le Parti communiste a lancé son mot d'ordre historique: une seule classe, un seul Parti, un seul Syndicat.

Le Parti communiste a alors multiplié ses efforts pour que ce mot d'ordre trouve sa réalisation dans la pratique.

Lorsque, après l'expérience tragique de l'Allemagne, la classe ouvrière française a commencé à rassembler ses forces contre la tentative fasciste du 6 février 1934, le Parti communiste a résolu de mettre tout en oeuvre pour unir les travailleurs sur un même front de combat.

Ses efforts aboutirent en juillet 1934 à la conclusion du pacte d'unité de lutte entre le Parti socialiste et le Parti communiste.

Du pacte d'unité de lutte au projet de charte d'unité

L'unité d'action étant réalisée entre les deux partis, la question de l'unité organique, du Parti unique du prolétariat, pouvait être posée d'une façon concrète. Le Parti communiste n'y a pas manqué.

Dès le 24 novembre 1934, la *lettre du Comité central du Parti communiste au Conseil national du Parti socialiste* soulignait la nécessité de passer de l'unité d'action à la réalisation de l'unité organique, et apportait des suggestions concernant les principes du Parti unique du prolétariat.

« Pour lutter plus efficacement contre ses ennemis, écrivait le Comité central, la classe ouvrière a besoin de réaliser son unité, de bâtir le Parti unique du prolétariat... »

Le Comité central montrait que c'est l'action immédiate qui ouvre la voie à la réalisation de l'unité organique. Il proposait un programme ayant pour but l'action et la défense des travailleurs qui est « le chemin conduisant à l'unité organique ».

Il souhaitait « que les travailleurs discutent des principes de l'unité organique du prolétariat en tenant compte des expériences internationales, aussi bien des résultats obtenus en Allemagne et en Autriche que de ceux qui ont été atteints en U.R.S.S. ».

Au début de mars 1935, le Comité central s'adressait de nouveau au Parti socialiste avec des propositions susceptibles de faire avancer d'une façon réelle la cause de l'unité organique.

Il déclarait, dans sa lettre du 2 mars, que « la bataille commune contre le fascisme et contre le régime capitaliste doit aboutir à l'unification des forces de la classe ouvrière ».

Et, reprenant une suggestion émise par les camarades socialistes de la Seine, le Comité central proposait que, partout, les sections socialistes et les rayons et cellules communistes tiennent des assemblées communes d'information et de discussion, réservées aux membres des deux partis, et ayant pour objet : « l'organisation de l'action immédiate; l'étude des conditions de l'unité totale de la classe ouvrière; la lutte pour l'unité du mouvement ouvrier international.»

Jusque là le Parti socialiste avait posé comme condition de l'unité organique la Charte de 1905.

Après le Conseil national, la Commission administrative permanente du Parti socialiste invitait, le 14 mars, le Parti communiste à la constitution du Parti unique sur les bases suivantes :

- 1.** organisation du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste;

2. action du Parti déterminée par le Parti lui-même, réuni en assemblées nationales, après consultations de ses groupements locaux et départementaux.

La C.A.P. demandait au Parti communiste et au P.U.P. de désigner ses délégués pour une « Commission d'unification » et invitait, en même temps a les formations politiques autres que le P.C., le P.U.P. et le Parti socialiste de s'entendre entre elles pour la désignation de leurs délégués éventuels. Il s'agissait, notamment, du « groupe des Amis de l'Unité », de Doriot.

Soucieux de faire participer aux discussions concernant l'unité organique l'ensemble des travailleurs socialistes et communistes, déjà unis fraternellement dans la lutte, le Comité central du Parti communiste proposa le 23 mars à la Commission administrative permanente du Parti socialiste la convocation par les deux partis d'une conférence nationale chargée de préparer le Congrès d'unification.

Le Comité central ajoutait :

« En vue de la conférence préparatoire et Pour que les discussions sur les problèmes de l'unité puissent avoir lieu de la manière la plus démocratique, nous proposons que soient organisées des assemblées communes des sections socialistes et des rayons et cellules communistes.

Ainsi les adhérents des deux partis pourraient discuter de l'action immédiate à mener, ainsi que des problèmes de l'unité de la classe ouvrière. »

Le 3 avril 1935 le secrétariat du Parti socialiste informa le Comité central que la Commission d'unification tiendrait sa première réunion le 11 avril. Les représentants du Parti communiste s'y rendirent.

Ils déposèrent à la réunion du 29 mai le Projet de charte d'unité de la classe ouvrière de France qui fut publié pour la première fois par

l'Humanité, le 8 juin 1935.

La Charte d'unité de la classe ouvrière de France

Le projet de Charte d'unité élaboré par le Parti communiste définit le Parti unique du prolétariat comme « le continuateur du Parti ouvrier français et du Parti socialiste unifié d'avant-guerre, instruit par l'expérience du mouvement ouvrier national international et qui a mené le combat de classe dans la voie tracée par Marx et Engels ».

Il lui donne comme base idéologique le matérialisme dialectique de Marx et d'Engels, forme moderne du matérialisme des encyclopédistes du XVIII^e siècle.

La Charte donne comme but au Parti unique la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste et proclame que ce but ne peut être atteint que par la conquête du pouvoir de haute lutte contre la bourgeoisie.

Elle déclare que l'Etat bourgeois doit être détruit et remplacé par l'Etat prolétarien, que pour battre la contre-révolution, la dictature du prolétariat est indispensable, que sans un parti discipliné et centralisé il n'y a pas de victoire possible pour la classe ouvrière exploitée.

Elle condamne la collaboration des classes et déclare que le Parti unique du prolétariat suit la voie tracée par les bâtisseurs de la société nouvelle en Union soviétique qui, guidés par Staline, ont fait sortir le socialisme du domaine des espérances et l'ont fait entrer dans la vie sur l'étendue d'un pays qui représente un sixième du globe.

Enfin, la Charte considère comme indispensable l'entente et l'action internationales des travailleurs.

Le projet de Charte élaboré par le Parti communiste ne se contente pas d'affirmer ces principes dans le Préambule.

Dans deux chapitres « Les clauses fondamentales du Parti unique », et « Le programme que se propose de réaliser le Parti unique au pouvoir », elle les développe, elle les précise, elle indique à propos de chaque principe les conditions concrètes de son application.

Ainsi, il ne se contente pas de se prononcer pour le remplacement de l'Etat bourgeois par l'Etat prolétarien, il précise que « *à l'Etat actuel et à ses organes seront substitués les organes de la véritable démocratie : les Soviets ou Conseils du peuple* », en indiquant comment et dans quelles conditions.

De cette façon, le Parti communiste a proposé comme Charte d'unité de la classe ouvrière française là synthèse des meilleurs éléments de la Charte de 1905 et de l'expérience du mouvement ouvrier des 30 dernières années, notamment de l'expérience de la guerre impérialiste de 1914-1918; de l'expérience du fascisme allemand, de la révolution d'octobre 1917 et de la construction victorieuse du socialisme en U.R.S.S.

L'interruption des travaux de la Commission d'unification

Dans ces conditions, le Parti communiste pouvait espérer une réponse rapide du Parti socialiste.

Mais le 14 juin, le camarade Séverac a informé le Comité central que le Congrès de Mulhouse a désigné une Commission spéciale pour rédiger un document « sur les principes d'un Parti prolétarien unique qui doit être confronté avec ceux du Parti d'unité prolétarienne et des Amis de l'unité ». Rappelons que ce dernier groupe est celui de Doriot.

Ne voyant rien venir, le Bureau politique du Comité central faisait connaître, le 13 juillet, à la C.A.P. du Parti socialiste que « préoccupé de hâter l'unification totale des forces de la classe ouvrière », il serait heureux de connaître sa réponse « aux propositions contenues dans la Charte d'unité élaborée par le Comité central de notre Parti et remise à la Commission d'unification le 29 mai dernier, à la veille même de

votre Congrès de Mulhouse qui a eu à discuter des problèmes de l'unité ».

Le 30 juillet, le secrétariat du Parti communiste rappelait de nouveau au Parti socialiste que le Parti communiste avait saisi la Commission d'Unification d'un projet de Charte le 29 mai et qu'il avait demandé à nouveau, le 13 juillet, une réponse rapide.

Cette réponse ne vint toujours pas. Par contre le camarade Desphilippon a demandé, le 14 août, au nom de la Fédération de la Seine, au camarade Jacques Duclos, d'aviser les communistes de ne plus faire aux sections socialistes des propositions de réunion commune ayant à l'ordre du jour la « Discussion sur l'Unité organique », car l'acceptation de ces propositions placerait « les membres de notre Parti dans un cas d'indiscipline caractérisée, de ce fait, nous obligerait à sévir contre eux ».

Reprise et lenteurs

Ce n'est qu'en octobre que la Commission d'Unification fut à nouveau convoquée.

Le Parti socialiste ne faisait toujours pas connaître son opinion sur le projet de Charte élaboré par le Parti communiste. Il proposait, par contre, de constituer au sein de la Commission d'Unification une « sous-commission de rédaction ».

Dans une lettre du 24 octobre, le Bureau politique a informé alors la C.A.P. du Parti socialiste qu'il « ne voit pas l'utilité de la constitution d'une sous-commission et il estime que la discussion sur l'unité doit se faire en séance plénière de la Commission qui fut saisie par nous en date du 29 mai 1935 d'un projet de Charte d'unité sur lequel le Parti socialiste n'a pas encore fait connaître son point de vue ».

Dans la même lettre, le Bureau politique indiquait que les représentants du Parti communiste ne sauraient « discuter d'unité avec Doriot et Barbé qui, aux élections sénatoriales de dimanche

dernier, en faisant le jeu de Laval et de Fiancette ont montré leurs réelles préoccupations de diviseurs et mérité les remerciements de la pire réaction ».

Le Bureau politique signalait cependant que, malgré la faiblesse numérique de l'organisation dirigée par Doriot, il était tout disposé « à accepter de discuter avec des représentants ouvriers de ce groupement qui, nous en sommes sûrs, n'approuvent pas les procédés de division qui ont fait le jeu de Laval ».

Le 29 novembre, le Parti socialiste a informé le Parti communiste que les délégués socialistes et pupistes ont été, à la réunion tenue par la Commission d'Unification le 28, unanimes à demander au groupe des Amis de l'unité de ne pas maintenir Doriot et Barbé dans sa délégation au sein de la Commission.

Cependant la réponse du Parti socialiste au projet de Charte d'unité élaboré par le Parti communiste ne vint toujours pas.

Les lenteurs des travaux de la Commission d'Unification firent l'objet, une fois de plus, d'un examen approfondi lors de la séance du 8 novembre du Bureau politique du Parti communiste.

« Il apparaît bien, lisons-nous dans le procès-verbal de cette séance, que, si conformément aux propositions du Parti communiste, on avait organisé des réunions communes entre sections socialistes et rayons communistes pour discuter du problème du Parti unique, nous serions bien plus avancés et nous pourrions, à l'heure actuelle, procéder à l'organisation d'une conférence nationale préparatoire au Congrès d'unité. »

Le Bureau politique a chargé alors ses représentants à la Commission d'Unification de demander, une fois de plus, l'opinion du Parti socialiste sur le projet de Charte et de demander en même temps, la publication intégrale des débats de la Commission.

C'est à la réunion que la Commission d'Unification tint le 18

novembre, que les délégués communistes ont transmis les demandes du Bureau politique.

A la demande concernant l'opinion du Parti socialiste sur le projet de Charte d'unité proposé par le Parti communiste, la C.A.P. répondit par un nouveau projet qui fut publié dans le Populaire du 21 novembre sous le titre de « Texte de conciliation et de synthèse ».

Mais ce texte de conciliation et de synthèse tout en reprenant beaucoup de principes contenus dans le projet de Charte proposé par le Parti communiste, présentait sur la dictature du prolétariat, l'Internationale, la discipline du Parti unique et son unité idéologique, des lacunes si sérieuses qu'un amendement était indispensable.

Sur les observations des représentants du Parti communiste, il fut alors décidé que le Parti socialiste et le Parti communiste apporteraient, chacun de leur côté, des textes ayant pour but de préciser la position du Parti unique sur les trois questions essentielles sur lesquelles l'insuffisance du « texte de conciliation et de synthèse » était particulièrement manifeste. Ces textes furent déposés le 26 novembre.

Le 2 décembre eut lieu l'Assemblée d'information commune des communistes et socialistes parisiens sur les questions du Parti unique, avec, comme rapporteurs, Zyromski pour le Parti socialiste et Duclos pour le Parti communiste.

Devant les résultats excellents que cette Assemblée commune avait donnés pour la cause du Parti unique, le Bureau politique du Parti communiste « a décidé d'insister, dit le procès-verbal de la séance du 11 décembre, pour que les débats de cette Commission (la Commission d'Unification) soient portés à la connaissance des travailleurs par la publication de la sténographie, pour que de nouvelles assemblées communes d'information des Partis communiste et socialiste soient organisées. »

Le texte socialiste du 26 novembre, destiné à apporter des précisions

sur la dictature du prolétariat, l'Internationale, la discipline du Parti unique et son unité idéologique présentait à son tour de nouvelles imprécisions, en particulier sur la question de la dictature du prolétariat.

La délégation communiste fournit le 11 décembre à la Commission un nouveau texte destiné à apporter sur cette question primordiale les précisions indispensables.

La C.A.P. du Parti socialiste ne fit pas la critique de ce texte, mais élaborer un nouveau texte qui fut déposé à la Commission le 18 décembre.

Les propositions communistes du 18 décembre

Toutes ces lenteurs ne faisant que souligner la justesse et la position adoptée par le Bureau politique, dès le début, en faveur de la participation de l'ensemble des travailleurs à la discussion sur l'unité organique, la délégation communiste lut le 18 décembre une déclaration contenant trois propositions concrètes.

Le Bureau politique propose à la C.A.P. du Parti socialiste : 1. l'organisation dans le pays de grandes assemblées communes semblables à celles de Paris et de Nice;

2. la transmission à toutes les cellules et sections, comités, rayons, fédérations et régions, de tous les textes soumis à la Commission d'unification;

3. la publication des sténogrammes des débats de la Commission d'unification, seul moyen de donner une information exacte après les discussions engagées.

La C.A.P. du Parti socialiste a répondu négativement aux propositions du Parti communiste.

« *Notre Parti tient en tout état de cause à déclarer*, ainsi se termine la

déclaration communiste du 18 décembre, *qu'il considère comme un devoir d'assurer la publication des comptes rendus des débats de la Commission.* »

« *Notre Parti communiste est convaincu, dit notamment la déclaration, que toutes ces propositions correspondent au sentiment des travailleurs socialistes, communistes, et sont de nature, en mettant les ouvriers dans la possibilité de discuter en connaissance de cause, à faire avancer la grande cause de l'Unité.* »

II. - UN TEXTE SOCIALISTE « DE CONCILIATION ET DE SYNTHÈSE »

Le texte socialiste du 21 novembre reprend beaucoup de principes contenus dans le projet de Charte du Parti communiste : le caractère révolutionnaire du Parti unique, et la condamnation de la collaboration des classes; la nécessité de détruire par la violence révolutionnaire l'Etat bourgeois pour lui substituer l'Etat prolétarien; la dictature du prolétariat et la nécessité du centralisme démocratique dans le Parti unique ; la condamnation de l'Union sacrée.

En ce sens, il représente un progrès. Mais il révèle des lacunes essentielles.

La dictature du prolétariat

L'histoire de toutes les révolutions faites par la classe opprimée contre les exploités est, disait Lénine, notre source principale de renseignements sur la question de la dictature .

La lacune du texte socialiste, c'est qu'il ne tire pas la leçon que comportent sur la question de la dictature les révolutions prolétariennes.

Le but final du Parti unique, c'est la construction de la société collectiviste ou communiste, c'est-à-dire l'établissement d'un régime social dans lequel il n'y aura pas de division en classes; d'une société

qui qui pourra *«inscrire sur ses drapeaux : de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins»*.

Si l'on veut atteindre *réellement* ce but final, il faut se poser la question : comment est-il possible de réaliser la société communiste?

Il faut d'abord abolir le capitalisme, c'est-à-dire « exproprier les expropriateurs ». Mais cela ne suffit pas.

Le communisme suppose « une tout autre productivité du travail que celle d'aujourd'hui, ainsi qu'un tout autre homme que celui d'aujourd'hui ».

Pour réaliser la société communiste, il faut abolir le capitalisme et transformer la société capitaliste en société communiste. Mais « l'expropriation. des expropriateurs » et la transformation de la société ne sont possibles que par voie révolutionnaire.

On peut contempler en Allemagne et en Autriche les résultats des « méthodes pacifiques » d'abolition du capitalisme et de transformation de la société, appliquées par la social-démocratie qui, pour éviter la violence à l'égard des capitalistes, en a usé à l'égard des ouvriers révolutionnaires, notamment lors de la répression de la révolte de Spartacus.

Marx enseigne, précisément, que la transformation du capitalisme en communisme est une transformation révolutionnaire et que celle-ci constitue la phase de transition entre le capitalisme et le communisme.

La volonté de réaliser le communisme doit amener obligatoirement la reconnaissance de la nécessité de la phase de transformation révolutionnaire du capitalisme en communisme.

Cette phase de transformation pose à son tour inévitablement le problème de la dictature du prolétariat.

Pour réaliser la transformation révolutionnaire du capitalisme en communisme le prolétariat ne peut pas demeurer, en tant que classe sociale, dans la même situation que dans la période du capitalisme.

La classe des exploités non plus.

Un changement radical doit survenir dans la situation relative de la classe des exploités et de la classe des exploités.

Le prolétariat ne peut réaliser, à la tête de tous les exploités, la transformation du capitalisme en communisme, que s'il devient, à son tour, la classe dominante.

« Le renversement de la bourgeoisie, écrit Lénine, n'est réalisable que par la transformation du prolétariat en classe dominante, capable de dompter la résistance inévitable, désespérée, de la bourgeoisie et d'organiser pour un nouveau régime économique toutes les masses laborieuses exploitées. »

Les opportunistes sont ceux qui rêvent d'une « phase intermédiaire » où la transformation de la société s'opérerait sans que le prolétariat se soit organisé en classe dominante, mais où il « s'entend » au contraire avec les capitalistes au sein du Parlement et des conseils économiques.

Ainsi, les planistes, qui ont ressuscité l'opportunisme, rêvent d'une « économie mixte » où la révolution sociale se réalise « sans victimes », bien que l'exploitation capitaliste continue à subsister.

Le marxisme enseigne, au contraire, que durant la phase de transition le prolétariat doit devenir la classe dominante.

Un problème politique se pose nécessairement :

« Ce qu'il faut aux classes exploiteuses, écrit Lénine, c'est la domination politique pour le maintien de l'exploitation, c'est-à-dire dans l'intérêt égoïste d'une infime minorité contre l'immense

majorité du peuple.

Ce qu'il faut aux classes exploitées, c'est la domination politique en vue du complet anéantissement de toute exploitation, c'est-à-dire dans l'intérêt de l'immense majorité du peuple, contre l'infime minorité des modernes esclavagiste, c'est-à-dire des propriétaires fonciers et des capitalistes ».

C'est pourquoi à la phase intermédiaire entre le capitalisme et le communisme correspond une phase de transition politique.

Marx montre dans la *Critique du Programme de Gotha* que cette phase de transition politique c'est la dictature révolutionnaire dit prolétariat.

Commentant cet enseignement Lénine écrit :

« le passage de la société capitaliste, qui évolue vers le communisme, est impossible sans une « période de transition politique » où l'Etat est la dictature révolutionnaire du prolétariat. »

La dictature du prolétariat est donc l'instrument de la révolution prolétarienne.

Si on fixe au Parti unique comme but la construction de la société communiste, il faut se prononcer pour la révolution prolétarienne, et si on se prononce pour la révolution prolétarienne, il faut se prononcer aussi pour son instrument, la dictature du prolétariat.

On constate avec satisfaction que le texte socialiste est d'accord, avec notre projet de Charte, pour tirer ces conséquences, et qu'il cite le passage célèbre de la *Critique du Programme de Gotha* où Marx affirme la nécessité de la dictature révolutionnaire du prolétariat.

La destruction de l'Etat des exploités

Mais la Charte du Parti unique peut-elle se contenter de se prononcer

pour la dictature du prolétariat, sans préciser autrement?

L'Etat est le produit de la lutte de classe et il est toujours l'instrument de la domination d'une classe.

Dans la période du capitalisme, l'Etat est l'instrument de domination de la minorité des exploités sur la majorité des exploités. Dans la phase de transition du capitalisme au communisme, l'Etat est l'instrument de la majorité des exploités sur la minorité infime des exploités.

Dans la période du capitalisme, l'Etat réalise la dictature de la bourgeoisie pour le maintien de l'exploitation; dans la phase de transition du capitalisme au communisme l'Etat est la dictature révolutionnaire du prolétariat en vue de la suppression de toute exploitation.

Une question fondamentale se pose alors : quels rapports existent-ils entre ces deux Etats?

Les opportunistes pensent que l'Etat peut être dans les deux périodes le même, c'est-à-dire que le même appareil d'Etat peut servir à des fins aussi différentes que le maintien de l'exploitation de l'homme par l'homme et sa suppression.

Dans la période du capitalisme, il existe une machine d'Etat toute prête. Nous avons, en France, par exemple, les institutions de la III^e République : la Chambre, le Sénat, le gouvernement, la police, les tribunaux, etc.

La République française est démocratique. Pour cela elle représente un progrès par rapport au moyen âge, et le fascisme représenterait une régression, par rapport à elle, à ce même moyen âge, comme en Allemagne.

Mais la III^e République est-elle, pour cela, apte à devenir l'Etat de la dictature du prolétariat français?

Il est d'abord impossible au prolétariat français de prendre le pouvoir grâce aux institutions de la III^e République.

La principale de ses institutions qui entre ici en ligne de compte, c'est le suffrage universel. Rappelons ici les paroles de Marx à propos de la Constitution de la II^e République française :

« La domination bourgeoise en tant qu'émanation et résultat du suffrage universel, en tant qu'expression de la volonté du peuple souverain, voilà le sens de la Constitution bourgeoise.

Mais à partir du moment où le contenu de ce droit de suffrage, de cette volonté souveraine n'est plus la domination bourgeoise, la Constitution a-t-elle encore un sens? »

Et la bourgeoisie ne dit-elle pas, lorsque le suffrage universel ne joue plus la fonction qu'elle lui a assigné :

« Notre victoire s'est maintenue jusqu'ici par la volonté du peuple, il faut l'affermir maintenant contre la volonté du peuple. »

Le fascisme a confirmé cette analyse géniale de Marx.

Et nous comprenons alors pourquoi il est, certes, possible de remplacer par des titulaires socialistes les titulaires bourgeois des ministères bourgeois, mais qu'il n'est pas possible, à ces titulaires, de faire, dans les cadres des institutions bourgeoises autre chose que d'expédier les affaires courantes de la bourgeoisie et quelquefois même des affaires peu courantes, comme la répression des insurrections révolutionnaires.

Si l'appareil de la III^e République ne permet pas au prolétariat la conquête du pouvoir, car l'exemple des gouvernements socialistes d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Angleterre, etc., montre assez que la socialisation des ministres n'est pas la socialisation des ministères, alors comment cet appareil pourrait-il permettre d'accomplir les tâches de la dictature du prolétariat?

Staline, sous la direction de qui la dictature du prolétariat accomplit effectivement, c'est-à-dire victorieusement ses tâches, définit les tâches principales de la manière suivante :

a) Briser la résistance des seigneurs terriens et des capitalistes expropriés par la révolution, liquider toutes leurs tentatives de restauration du pouvoir du Capital ;

b) Organiser la construction socialiste en rassemblant tous les travailleurs autour du prolétariat et en préparant la disparition progressive des classes ;

c) Armer la révolution, organiser l'armée de la révolution pour la lutte contre l'ennemi extérieur, comme l'impérialisme. »

Or, le peuple français ne peut plus compter sur l'appareil d'Etat de la III^e République, *même pas pour la défense des libertés démocratiques bourgeoises.*

Si les masses n'étaient pas intervenues elles-mêmes, le 9 février, le 12 février, et tant d'autres fois, si les travailleurs socialistes et communistes n'avaient pas réalisé leur unité d'action, si les initiatives du Parti communiste, pour créer le Front populaire du Pain, de la Liberté et de la Paix, n'avaient pas abouti à la mobilisation de la majorité du peuple français sur ces trois mots d'ordre;

si cette mobilisation ne s'était pas exprimée dans les manifestations du 14 juillet, du 11 novembre, etc. si, *pour défendre la III^e République, il n'y avait eu que l'appareil d'Etat de la III^e République,* alors elle n'aurait pas été défendue.

Et l'on voudrait alors que cette machine d'Etat qui n'est pas capable de conserver la démocratie bourgeoise puisse accomplir les tâches de la démocratie prolétarienne?!

Ce serait, évidemment, se moquer du monde.

Mais ce qui est vrai des institutions de la III^e République, est vrai de tout Etat bourgeois. La dictature du prolétariat n'est pas la fin de la lutte de classe, c'est un «ensemble de formes nouvelles de la lutte de classe du prolétariat, une phase nouvelle de cette lutte, comportant des tâches nouvelles ».

La machine de l'Etat bourgeois est apte aux tâches liées à l'exploitation du travail par le Capital. C'est pourquoi Marx a enseigné que le prolétariat qui doit exercer dans la phase intermédiaire entre le capitalisme et le communisme sa dictature révolutionnaire, ne saurait se contenter de s'emparer de la machine de l'Etat, mais qu'il devait la briser.

Les opportunistes sont ceux qui ne reconnaissent pas cette nécessité, parce que cette nécessité exclut la participation ministérielle et les gouvernements socialistes se contentant d'expédier les affaires de la bourgeoisie:

Il est, dans ces conditions, indispensable, pour le Parti unique, d'inscrire dans sa Charte la nécessité de détruire la machine d'Etat bourgeoise.

Ce n'est qu'ainsi que la porte du parti sera fermée aux illusions opportunistes qui ont amené tant de défaites.

Ce n'est qu'ainsi que peut être mis à profit l'enseignement de l'expérience.

C'est pourquoi nous sommes heureux de constater que le texte socialiste reconnaît la nécessité de détruire la machine d'Etat bourgeoise.

La forme de l'Etat de la dictature du prolétariat

Mais s'il faut détruire la machine d'Etat bourgeoise, par quoi faut-il la remplacer? La question est inévitable.

De même que c'est la reconnaissance de la dictature du prolétariat qui donne un sens véritable à la reconnaissance de la nécessité de la révolution prolétarienne, de même c'est la réponse à la question du remplacement de l'Etat bourgeois qui donne sa vraie signification à l'adhésion à la dictature du prolétariat.

Or, on constate, avec surprise, que, à la question : « par quoi remplacer la machine d'Etat détruite? », le texte socialiste n'a pas de réponse.

Entendons-nous bien. Le texte socialiste affirme clairement que l'Etat bourgeois devra être remplacé par l'Etat prolétarien, mais cela ne saurait suffire.

L'Etat prolétarien, c'est l'Etat de la phase de transition du capitalisme au communisme. L'Etat prolétarien, c'est la dictature révolutionnaire du prolétariat.

Cela nous renseigne sur la fonction essentielle de cet Etat, mais non sur les organes au moyen desquels il pourra exercer cette fonction.

Nous ne sommes pas plus avancés que lorsque nous avons reconnu la nécessité de la dictature du prolétariat.

Nous savons encore que les organes de l'Etat prolétarien ne sauraient être les mêmes que ceux de l'Etat bourgeois, puisque la nécessité de détruire ce dernier a été reconnue.

Nous savons donc ce que l'Etat prolétarien ne sera pas. Mais nous devons savoir aussi ce qu'il sera.

Nous devons savoir, non seulement que l'Etat prolétarien sera la dictature révolutionnaire du prolétariat, et que les formes concrètes de cette dictature ne seront pas les mêmes que celles de la dictature de la bourgeoisie.

Nous devons faire un pas de plus : nous devons répondre à la

question : quelles seront les formes concrètes d'organisation de la dictature du prolétariat, quelle sera la forme de l'Etat prolétarien. Est-il possible de répondre à cette question ?

Il y avait une époque où cela n'était pas possible. Pour répondre à cette question, le marxisme a suivi l'expérience, et il a élaboré sa réponse au fur et à mesure du développement de l'expérience, c'est-à-dire des révolutions.

En 1847, dans le Manifeste communiste, Marx et Engels parlent de l'organisation du prolétariat en classe dominante. Ils ne disent pas quelles formes concrètes prendra l'organisation du prolétariat en classe dominante.

En 1852, Marx affirme déjà la nécessité de détruire la machine de l'Etat bourgeois pour le prolétariat révolutionnaire. Il ne répond pas à la question « par quoi il faut la remplacer ».

Pour ne pas tomber dans l'utopie, Marx attendait de l'expérience d'un mouvement de masse la réponse à la question de savoir quelles formes concrètes prendrait cette « organisation du prolétariat en classe dominante ».

L'expérience a parlé une première fois par la voix de la Commune.

Marx en a immédiatement tiré les leçons, en montrant que la Commune était « la forme politique enfin trouvée sous laquelle il était possible de réaliser l'émancipation du travail ».

La révolution russe de 1905, en créant les Soviets, la révolution d'Octobre 1917, en créant l'Etat soviétique, ont perfectionné l'œuvre des communards.

La Commune, ce fut l'embryon des Soviets et Lénine dit souvent que l'Etat soviétique est un Etat du type de la Commune.

Comme Marx a tiré les enseignements de la Commune, Lénine et

Staline ont tiré les enseignements des Soviets.

Analysant l'expérience des Soviets de 1905, Lénine écrivait : « Sur quoi donc reposait cette force? [celle des Soviets] Elle reposait sur les masses populaires. C'est là ce qui distinguait ESSENTIELLEMENT le nouveau pouvoir des anciens organismes du pouvoir.

Ceux-ci étaient les organismes du pouvoir d'une minorité sur le peuple, sur les masses ouvrières et paysannes.

Ceux-là étaient les organismes du pouvoir du peuple, des ouvriers, des paysans, sur une infime minorité de policiers oppresseurs, de nobles privilégiés et de fonctionnaires.

Telle est la différence de la dictature sur le peuple et de la dictature du peuple révolutionnaire ».

Et répondant à la brochure de Kautsky sur la dictature du prolétariat (1918), Lénine écrivait :

« Les Soviets sont l'organisation directe des travailleurs et des masses exploitées, auxquelles ils FACILITENT la possibilité d'organiser et de gouverner l'Etat eux-mêmes ».

Les Soviets, « *l'organisation unanime des pauvres* », c'est la nouvelle forme d'organisation que le génie créateur des masses a trouvée pour l'accomplissement des tâches de la dictature du prolétariat ; celle qui peut briser l'ancien Etat bourgeois ; remplacer la démocratie bourgeoise par la démocratie prolétarienne et devenir la base de l'Etat prolétarien.

La République des Soviets c'est « *la forme étatique, si longtemps cherchée, dans le cadre de laquelle doit se réaliser l'émancipation économique du prolétariat, le triomphe complet du socialisme* ».

Et Lénine disait en 1920, dans ses Thèses sur les Tâches du IIè

Congrès de l'Internationale communiste :

« Ce n'est que lorsque les Soviets seront devenus l'appareil unique de l'Etat que pourra être assurée la participation effective des masses autrefois exploitées à l'administration du pays, participation dont, même dans les démocraties bourgeoises les plus éclairées et les plus libres, elles étaient exclues 99 fois sur 100.

Dans les Soviets seuls, la masse des exploités commence à apprendre, non par des livres, mais par son expérience pratique, ce qu'est l'édification du socialisme, la création d'une nouvelle discipline sociale et de la libre association des travailleurs libres. »

Nous ne sommes donc plus du tout dans la même situation que Marx en 1847, où il ne pouvait que poser le problème de l'organisation du prolétariat en classe dominante, sans pouvoir préciser les moyens de le résoudre, ou en 1852, où il a pu montrer la nécessité de la destruction de la machine de l'Etat bourgeois, sans pouvoir montrer par quoi il fallait remplacer la machine détruite.

Nous connaissons l'expérience de la Commune de Paris et tous les enseignements que Marx et Engels en ont tiré.

Nous sommes devant la Commune soviétique victorieuse et de tous les enseignements que Lénine et Staline en ont tirés.

Nous voyons que le pouvoir soviétique a subi victorieusement l'épreuve de l'expérience, en tant que forme étatique de la dictature du prolétariat.

La bourgeoisie avait créé les formes de sa suprématie politique, l'Etat bourgeois.

Le génie créateur de la révolution prolétarienne devait créer également les formes politiques adaptées à l'accomplissement des tâches historiques du prolétariat, l'Etat prolétarien.

Nous sommes dans la période où cette forme est déjà trouvée, l'Etat prolétarien déjà réalisé.

Nous pouvons donc dire par quoi l'Etat bourgeois détruit doit être remplacé.

Nous devons donc le dire pour montrer la voie aux travailleurs.

C'est ce que le Parti communiste a fait dans son projet de Charte. A la question nous avons répondu sans équivoque : la forme concrète d'organisation du prolétariat français en classe dominante devra être : la République française des Soviets.

Le texte socialiste, au contraire, pose le problème : remplacer l'Etat bourgeois par l'Etat prolétarien, mais il ne précise pas les moyens de le résoudre.

De cette façon, de 1935 nous reculons en deçà de la révolution d'octobre 1917, en deçà de la Commune, jusqu'en 1852, où il était possible de dire que le prolétariat devait briser l'Etat bourgeois, sans pouvoir dire par quoi il devait le remplacer.

Lénine contre Kautsky

Ici, nous sommes obligés de faire une remarque historique. Ce n'est pas pour la première fois que l'on propose comme plate-forme un stade du développement du marxisme que Marx lui-même a dépassé.

Lénine a fait la démonstration comment Kautsky, le grand théoricien de la II^e Internationale, a ramené le marxisme en deçà de la Commune, puis en deçà de 1852, puis de 1847, en refusant d'envisager la nécessité de la destruction de la machine de l'Etat bourgeois et regarder plus loin que le parlementarisme.

Telle aussi a été l'attitude de la social-démocratie allemande, et, sous son influence, de la II^e Internationale.

Lénine écrit au sujet de cette dernière

« L'expérience de la Commune a été non seulement oubliée par elle, mais dénaturée. Non seulement on n'a pas suggéré aux masses ouvrières que le moment approche où elles devront briser la vieille machine d'Etat, la remplacer par une machine nouvelle et faire de leur domination la base de la réforme socialiste de la société; on a suggéré aux masses tout le contraire, et la « conquête du pouvoir » a été présentée de telle sorte que mille portes sont restées ouvertes à l'opportunisme . »

Si l'on pouvait détacher du problème du but final du Parti unique la question de la révolution prolétarienne; si l'on pouvait détacher de la question de la révolution prolétarienne, la question de la dictature du prolétariat ; si de la question de la dictature du prolétariat on pouvait détacher celle de sa forme étatique, la discussion sur le texte socialiste pourrait prendre un tout autre caractère.

Cela n'est pas possible.

Qui veut la construction du communisme, doit vouloir la révolution prolétarienne.

Qui veut la révolution prolétarienne doit vouloir la dictature du prolétariat.

Qui veut la dictature du prolétariat doit vouloir la République des Soviets, capable d'assurer les tâches de la dictature du prolétariat.

Et celui qui se prononce pour la dictature du prolétariat sans le pouvoir soviétique, se prononce pour la dictature du prolétariat sans les moyens qui lui permettent de s'exercer, c'est-à-dire il ne se prononce pas pour la dictature du prolétariat, donc pas pour la révolution prolétarienne, dont la dictature du prolétariat est l'instrument.

Cet enchaînement n'est pas le fait des communistes, et il ne leur

appartient pas de le modifier. C'est la leçon de l'histoire, et si le Parti unique du prolétariat ne l'acceptait pas, il irait à la défaite.

Le texte socialiste ne tient pas compte de cet enchaînement, de la liaison nécessaire de la révolution prolétarienne avec la dictature du prolétariat, et de la dictature du prolétariat avec la République des Soviets.

Le fait de ne pas se prononcer pour le pouvoir soviétique, capable d'assurer les tâches de la dictature du prolétariat, remet tout en question : la destruction de la machine de l'Etat, la dictature du prolétariat, la révolution prolétarienne et la construction de la société communiste. Ce fait efface dans le texte et annulerait dans la pratique, l'adhésion à ces principes.

Dans la brochure sur la dictature du prolétariat dont il nous a laissé le plan, Lénine voulait expliquer dans le chapitre 1er de la section A (La dictature du prolétariat, ensemble des formes nouvelles de la lutte de classe du prolétariat) que :

« La cause fondamentale de l'incompréhension de la dictature du prolétariat pour les socialistes, c'est qu'ils ne poussent pas jusqu'au bout l'idée de la lutte de classe... »

La dictature du prolétariat, c'est la CONTINUATION de la lutte de classes du prolétariat sous des formes nouvelles. Là est l'essentiel et c'est ce qu'on ne comprend pas. »

La dictature du prolétariat, c'est la lutte de classe dans la phase de transition du capitalisme au communisme, « point de transition nécessaire pour arriver à la suppression des différences de classes en général, à la suppression de tous les rapports de production sur lesquels elles reposent, à la suppression de toutes les relations sociales qui correspondent à ces rapports de production, au bouleversement de toutes les idées qui émanent de ces relations sociales ». (*Marx : Les luttes de classes en France*)

Ces nouvelles formes de la lutte de classe exigent une nouvelle forme de l'Etat. Pousser jusqu'au bout l'idée de la lutte de classe, c'est la pousser jusqu'à la forme nouvelle de l'Etat, l'Etat soviétique, dont l'expérience montre qu'il est effectivement l'instrument efficace du prolétariat dans sa lutte de classe.

La participation gouvernementale

L'adhésion à la tactique de la lutte de classe, à la révolution prolétarienne, à la dictature du prolétariat, la reconnaissance de la nécessité de détruire l'Etat bourgeois doivent avoir pour conclusion la condamnation, par la Charte du parti unique, de la participation aux gouvernements bourgeois.

C'est pourquoi le projet de charte d'unité du Parti communiste déclare :

« Le parti unique du prolétariat, visant à combattre et à détruire le système capitaliste générateur de misère et de guerre, ne saurait admettre en son sein une politique de collaboration avec la classe bourgeoise. Aucun de ses membres ne peut participer à un gouvernement capitaliste. »

Le prolétariat doit conquérir le pouvoir politique. Pour cela, il doit s'emparer de la machine de l'Etat. Mais il ne saurait se contenter de s'en emparer, il doit broyer la vieille machine et la remplacer par une autre.

Tel est, on vient de le voir, l'enseignement du marxisme sur la conquête du pouvoir.

« La révolution ne doit pas aboutir, écrit Lénine, à ce que la classe nouvelle commande et gouverne à l'aide de la vieille machine d'Etat, mais à ce que, après avoir détruit cette machine, elle commande et gouverne à l'aide d'une machine nouvelle. » (*L'Etat et la révolution*)

Les opportunistes se sont fait, dès avant la guerre, une tout autre

conception de la conquête du pouvoir.

Ils ont « abrogé » la destruction de la machine de l'Etat bourgeois et son remplacement par une machine nouvelle. Ils ont préconisé que la classe nouvelle gouverne à l'aide de la vieille machine.

Ils ont remplacé la révolution prolétarienne par l'acquisition de la majorité parlementaire, et la conquête du pouvoir par la formation d'un gouvernement socialiste.

« Notre but reste, comme par le passé, écrivait Kautsky, la conquête du pouvoir d'Etat par l'acquisition de la majorité du Parlement, et la transformation du Parlement en gouvernement souverain. »

Ainsi les opportunistes continuaient à se servir du mot d'ordre de la « conquête du pouvoir », mais après l'avoir vidé de son sens marxiste, révolutionnaire.

Acquérir la moitié des sièges plus un au Parlement, tel était dorénavant le secret de la conquête du pouvoir. C'était la fameuse théorie des « 51 % ».

L'histoire a jugé cette théorie, et son jugement est écrit avec le sang de la classe ouvrière d'Allemagne et d'Autriche.

La social-démocratie appliquant la théorie des 51%, la classe ouvrière n'a jamais eu que l'illusion du pouvoir, cependant que le pouvoir échut finalement aux fascistes, agissant pour le compte du capital financier.

Pour ne pas retomber dans les pratiques de la social-démocratie d'Allemagne et d'Autriche, il faut cesser de substituer à la « conquête du pouvoir » la formation d'un gouvernement socialiste parlementaire.

Il faut donc condamner d'une façon formelle et sans équivoque la participation gouvernementale.

Le texte socialiste fait un pas dans ce sens. Il déclare que le parti unique « ne saurait rechercher la participation au gouvernement dans la société bourgeoise ».

Notre projet de charte dit à propos du parti unique « qu'aucun de ses membres ne peut participer à un gouvernement capitaliste ».

On voit que ce qui nous préoccupe, c'est ce qui importe au parti unique, à savoir : rendre pour ses membres la participation impossible.

Le texte socialiste interdit la recherche de la participation. Il n'en interdit pas l'acceptation.

Or, dernièrement encore, en mars 1935, les chefs socialistes de Belgique sont entrés dans le cabinet d'union nationale de M. Van Zeeland pour faire la dévaluation, bien que le congrès du Parti socialiste de Belgique eût, en décembre 1933, condamné d'une façon formelle la participation.

Ils se sont ensuite justifiés devant le congrès en déclarant qu'ils n'avaient pas cherché, mais seulement accepté, la collaboration, ne pouvant faire autrement.

En faisant la distinction entre la participation acceptée et la participation recherchée, le texte socialiste fait d'une question de principe une question de procédure.

Ce n'est pas la participation aux gouvernements bourgeois qui est interdite, c'est une certaine procédure seulement. Ce qui est interdit, ce n'est pas la chose, c'est la manière.

Il faut, d'ailleurs, ajouter que la distinction entre la participation acceptée et la participation recherchée ne signifie pratiquement rien.

Où finit l'acceptation et où commence la recherche ?

Lorsque Blum déclare à la Chambre des députés que les socialistes sont prêts à former le gouvernement, est-ce de la recherche ou de l'acceptation... anticipée ?

Il apparaît alors que la distinction entre la participation recherchée et la participation acceptée peut se révéler, tout de même, très pratique.

Une mise en scène convenable pourra toujours présenter la participation la plus recherchée comme un acte de suprême abnégation.

Léon Blum écrivait dans le Populaire du 1er avril 1935, dans son article: « *Le P.O.B. devant la dévaluation du franc belge* »:

« Le franc compromis par les spéculateurs de Bourse, le franc dévalué pour empêcher un KRACH général des banques, voilà donc les deux traits qui résument la situation. La responsabilité n'en incombe en rien au Parti ouvrier belge qui s'efforce aujourd'hui d'y porter remède avec tant d'abnégation. »

Le professeur Baudhuin, de l'Université de Louvain, l'un des champions de la dévaluation belge et très lié avec les sphères gouvernementales, écrit, par contre :

« *Nous serions incomplets si nous n'ajoutions pas que la présence au gouvernement des ministres socialistes, qui ont la confiance de la partie la plus susceptible de la classe ouvrière, a grandement contribué au maintien de la paix sociale au cours de la période critique que nous venons de traverser. Il y a là un facteur dont on n'a pas toujours apprécié l'importance au point de vue national.* »

Ainsi les chefs du P.O.B violent la résolution du congrès du Parti; ils font l'union sacrée pour faire avaler à la classe ouvrière la dévaluation, travaillant ainsi à sauver la paix sociale sur le dos des ouvriers, trahissent par conséquent et le Parti et le prolétariat: cela s'appelle abnégation et, en définitive, ce sont eux qui sont à plaindre!

L'interdiction de la participation recherchée deviendrait nécessairement l'autorisation de participer. La charte autoriserait elle-même la participation acceptée; la participation acceptée deviendrait le masque de la participation recherchée.

L'enfer est pavé de bonnes intentions et la condamnation de la participation dans les cadres de la distinction subtile entre la « recherche » et « l'acceptation » équivaut, en fait, à un refus détourné de condamner et à une autorisation également détournée d'accepter la participation gouvernementale.

Il ne faut pas ruser avec les leçons de l'histoire.

Le parti unique du prolétariat doit condamner la participation gouvernementale d'une façon ferme et sans équivoque, comme le propose notre projet de charte.

Cette condamnation est la conséquence nécessaire de l'affirmation de la lutte de classe, de la dictature du prolétariat, de la nécessité de la destruction de l'État bourgeois et de la construction de la démocratie prolétarienne.

C'est le signe que l'adhésion à ces principes n'est pas purement verbale, mais effective.

C'est la garantie pour la classe ouvrière que les pratiques désastreuses de la social-démocratie allemande ne recommenceront pas.

Et s'il faut condamner d'une façon ferme et non équivoque la participation ministérielle, il faut également renoncer à présenter la participation ministérielle comme la conquête du pouvoir.

Il faut y renoncer d'une façon ferme et sans équivoque.

Par exemple, parler comme Léon Blum le fait depuis quelque temps, d'investissement du pouvoir ne saurait suffire. Ce n'est pas le

ministre socialiste qui « investit » le ministère, c'est lui qui reçoit l'investiture de la bourgeoisie.

Il n'entre pas au ministère en conquérant, mais en conquis; il n'y demeure pas en maître, mais en subordonné; il n'y reste pas pour construire le socialisme; il est renvoyé dès que la bourgeoisie n'a plus besoin de ses offices particuliers.

L'Union soviétique

Le mouvement ouvrier s'éduque en vue de sa victoire définitive par l'étude de ses propres expériences.

Le rôle du parti de la classe ouvrière est de l'éclairer en en dégageant pour elle les leçons.

C'est en cela précisément qu'il se révèle son guide dans la lutte.

Marx et Engels, Lénine et Staline ont été et sont les guides de la classe ouvrière, parce qu'ils lui ont montré et parce qu'ils lui montrent, à la lumière des leçons de l'histoire, le chemin du socialisme.

C'est pourquoi notre projet de charte affirme:

« Le parti unique soutient intégralement les conquêtes de la grande révolution prolétarienne d'Octobre 1917, de la première révolution socialiste qui ait été victorieuse dans le monde.

Il invite les travailleurs de France à soutenir par tous les moyens l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, suprême espérance des exploités de l'univers et rempart de la paix dans le monde. »

Il en est tout autrement dans le texte socialiste du 21 novembre. Ce texte ne mentionne pas l'Union soviétique.

Il ne dit ni ce qu'elle est, ni ce qu'elle signifie pour les travailleurs. Il ne définit pas l'attitude du parti unique à son égard. Il ne préconise pas sa défense.

Le monde entier retentit du nom de l'Union soviétique. Le Parti socialiste propose que la charte du parti unique de la classe ouvrière de France n'en dise *rien*.

L'Union soviétique est la plus grande expérience, non seulement de la classe ouvrière, mais de l'humanité tout entière.

Le parti unique doit en montrer la signification aux travailleurs.

Il doit dégager pour elle les leçons de la construction victorieuse du socialisme, comme Marx et Engels ont dégagé les leçons de l'expérience de la Commune et des luttes de classes antérieures, comme Lénine a dégagé les leçons des expériences, en particulier de la révolution russe de 1905, comme Lénine et Staline n'ont cessé de dégager les leçons de toutes les luttes des travailleurs.

L'Union soviétique est le levier le plus puissant de la révolution mondiale.

Son exemple montre que le prolétariat peut conquérir et conserver le pouvoir en appliquant jusqu'au bout la tactique de la lutte de classe.

L'Union soviétique montre que le socialisme n'est pas une utopie, mais une réalité; que l'économie socialiste est supérieure à l'économie capitaliste, que la démocratie prolétarienne est supérieure à la démocratie bourgeoise.

L'Union soviétique montre aux travailleurs du monde entier qu'il y a pour eux, et par eux pour toute l'humanité, un moyen de salut, que ce moyen de salut est la révolution prolétarienne, les Soviets, qui permettent d'arracher la société à la minorité des exploités, de construire à la place de la société capitaliste, qui abîme l'humanité dans la misère et dans le sang, la société nouvelle, la vie nouvelle et

l'homme nouveau.

La bourgeoisie comprend parfaitement ce qu'est l'exemple de l'Union soviétique pour les travailleurs.

Voilà pourquoi elle fait, tant qu'elle peut, le silence sur ses réalisations.

Voilà pourquoi, quand elle ne peut pas faire le silence, et elle le peut de moins en moins, elle déforme, elle calomnie, elle use de tous les moyens pour dresser un barrage contre le rayonnement de l'Union soviétique.

Et face au silence, aux mensonges, aux calomnies de la bourgeoisie, que nous propose le texte socialiste du 21 novembre ? Le silence !

Face à la bourgeoisie, qui fait tout ce qu'elle peut pour que les travailleurs ne comprennent pas les leçons de la construction du socialisme, le texte socialiste propose au parti unique de la classe ouvrière de se taire.

S'il suivait les propositions du Parti socialiste, le parti unique laisserait à la bourgeoisie le soin de tirer pour la classe ouvrière les leçons de l'expérience soviétique.

Le parti unique de la classe ouvrière de France laisserait au *Matin*, au *Petit Parisien*, etc. le soin de parler à la classe ouvrière de « l'expérience soviétique ».

Il assisterait impassible à la mobilisation de la presse, du cinéma, de la T.S.F., etc., de la bourgeoisie contre l'Union soviétique.

Et peut-être assisterait-il impassible aussi aux mobilisations des armées impérialistes ?

En effet, il n'est pas question, dans le texte socialiste, de la défense de l'Union soviétique. Cette défense n'est préconisée ni

explicitement, ni implicitement.

L'Union soviétique est la brèche ouverte dans le système mondial de l'impérialisme.

Chaque pas en avant dans la construction du monde nouveau modifie le rapport des forces, non pas simplement entre l'Union soviétique et les Etats impérialistes, mais entre le prolétariat mondial et la bourgeoisie mondiale, au profit du premier.

Chaque pas en avant dans la construction du socialisme en U.R.S.S., c'est un pas en avant vers la révolution mondiale.

La défense de l'Union soviétique est ainsi inséparable de la lutte de classe elle-même. Elle en est une partie intégrante, essentielle.

D'une part la dictature du prolétariat est en Union soviétique une nouvelle forme de la lutte de classe, d'autre part l'existence de l'Etat prolétarien fait de sa défense une nouvelle forme de la lutte de classe pour le prolétariat des pays capitalistes.

Dès lors, l'adhésion à la révolution prolétarienne, à la dictature du prolétariat, d'une façon générale à la lutte de classe, est, dans le texte socialiste, en contradiction avec le silence concernant l'Union soviétique.

Et le silence de ce texte sur les Soviets chinois, sur les expériences de révolution prolétarienne en général, souligne encore davantage cette contradiction.

Le texte socialiste se prononce pour la révolution prolétarienne, mais se désintéresse de celle qui s'est réalisée et de celles qui peuvent se réaliser.

Il se déclare partisan de la dictature du prolétariat, mais veut ignorer celles qui s'exercent effectivement.

Il préconise la construction du socialisme, mais ne défend pas celle qui se poursuit sur un sixième du globe.

Là encore, l'adhésion aux principes révolutionnaires ressemble à un hommage platonique.

Cette attitude du texte socialiste à l'égard de l'Union soviétique est intimement liée à son attitude sur la forme de l'Etat prolétarien.

Le texte socialiste du 21 novembre omet de dire par quoi il faut remplacer l'Etat bourgeois qui est à détruire. Il omet de tirer sur ce point la leçon de l'expérience et il omet de regarder en face l'expérience elle-même.

Il ne se prononce pas pour la République des Soviets, parce que se prononcer pour elle, c'est se prononcer pour l'Union soviétique, et il ne se prononce pas pour l'Union soviétique, parce que se prononcer pour elle, c'est se prononcer pour la République des Soviets.

L'Internationale

Le projet de charte du Parti communiste déclare:

« Le parti unique du prolétariat considère comme indispensable l'entente et l'action internationales des travailleurs. Il adhère à une organisation internationale dont les buts et les moyens correspondent aux siens et dont tous les membres mènent partout la lutte contre la bourgeoisie.

Il applique scrupuleusement les décisions prises par les congrès internationaux. Le parti unique du prolétariat lève bien haut le drapeau de l'unité et de la victoire des travailleurs. »

Fidèle au marxisme, notre projet de charte affirme la nécessité de l'action et de l'entente internationales des travailleurs.

Il précise ensuite les conditions que doit remplir l'organisation

internationale pour être capable d'organiser cette action et cette entente.

Chacune des conditions énoncées, dans le texte de notre projet de charte, représente un enseignement de l'expérience du mouvement ouvrier depuis la guerre.

La II^e Internationale n'a pas su mettre en pratique le mot d'ordre historique du Manifeste communiste : « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!* ».

Elle n'a pas su organiser l'entente et l'action internationales des travailleurs. Elle n'a pas su le faire, précisément parce qu'elle ne remplit pas les conditions qui sont énumérées dans notre projet de charte.

Les sections de la II^e Internationale n'ont pas lutté, et elles ne luttent pas partout contre la bourgeoisie. Elles n'ont pas appliqué, et elles n'appliquent pas partout la tactique de la lutte de classe.

La collaboration de classe transforme les partis socialistes en simples appendices de leurs bourgeoisies respectives.

Les sections nationales, solidaires de leurs bourgeoisies, se retrouvent ensuite, au sein de la II^e Internationale, en s'opposant les unes aux autres, comme s'opposent leurs bourgeoisies.

C'est pourquoi il n'y a pas eu et il n'y a pas, au sein de la II^e Internationale, « entente internationale », mais des divisions, et la II^e Internationale a reflété fidèlement, dans ses divisions, les contradictions du monde impérialiste.

Lorsque les contradictions capitalistes ont éclaté dans la crise violente de la guerre impérialiste de 1914-1918, elles ont fait éclater aussi la II^e Internationale.

Au lieu de l'entente et de l'action internationale des travailleurs, il y a

eu l'union sacrée, c'est-à-dire la subordination, par les sections de la II^e Internationale, des intérêts du prolétariat aux intérêts de leurs impérialismes respectifs. L'opportunisme avait tué la II^e Internationale.

Dans la II^e Internationale ressuscitée après la guerre, c'est encore l'opportunisme qui a prévalu, et l'opportunisme l'a tuée, si l'on peut dire, autant de fois qu'elle aurait dû apparaître comme le centre de l'action internationale des travailleurs.

Sur le traité de Versailles, sur les réparations, sur le désarmement, sur la question coloniale, sur toutes les questions internationales, la II^e Internationale fut, depuis sa reconstitution, le miroir fidèle des contradictions impérialistes.

Paralysée par ses divisions, elle n'a pas dirigé ses sections, mais fut ballottée par elles.

Elle devint ensuite non seulement incapable d'organiser l'entente internationale des travailleurs contre le fascisme, mais un véritable obstacle à l'organisation de cette entente, un obstacle à l'unité d'action internationale.

Pour que l'action internationale des travailleurs puisse être une réalité, il faut que l'Internationale soit un centre effectif de direction.

Il ne s'agit pas de l'immixtion de l'Internationale dans les affaires intérieures des sections nationales.

Mais le mouvement ouvrier a, dans chaque pays, besoin de s'appuyer sur les expériences du mouvement ouvrier international.

La collaboration étroite des sections nationales, avec l'organisation internationale, doit leur permettre de mettre à profit l'expérience internationale.

Qu'a fait dans ce domaine la II^e Internationale ? Comme utilisation

des expériences du mouvement ouvrier, on peut signaler que son grand théoricien, Kautsky, a pu préconiser le soutien des « soulèvements » qui pourraient se produire à l'intérieur de l'Union soviétique, et que jamais la II^e Internationale n'a exclu un seul des ennemis acharnés de la révolution d'Octobre qu'elle compte dans son sein, et qui y ont toujours pu parler haut et ferme...

Toutes les sections ont à mener la lutte idéologique contre des adversaires politiques. L'organisation internationale doit les y aider.

Peut-on dire que la II^e Internationale a jamais rempli cette tâche ? Certes, elle peut se vanter d'avoir fourni une aide idéologique à ses sections.

Mais ce n'était pas pour lutter contre la bourgeoisie, mais pour les aider à lui céder ou à collaborer avec elle.

C'est ainsi que, avant la guerre, la II^e Internationale a fourni à ses sections, comme aide idéologique, la falsification opportuniste du marxisme.

C'est ainsi que, après la guerre, elle a fait de la littérature antisoviétique des menchéviks l'aliment idéologique principal des dirigeants de ses sections nationales.

C'est ainsi, encore, que dans la période de stabilisation relative du système capitaliste, elle a fait de la théorie du « super-impérialisme », de la théorie de la transformation pacifique du capitalisme en socialisme, un article à l'usage des socialistes de tous les pays, de même que, en fait d'utilisation de l'expérience du mouvement ouvrier international, elle a canonisé Ford et a multiplié, à la veille de la crise, les prédictions concernant la prospérité.

Et puis, durant la crise, au lieu d'organiser « l'entente et l'action internationales des travailleurs » contre la crise, elle a multiplié les vœux pieux, se traînant derrière les experts et les gouvernements bourgeois.

Sur chaque question: sur la guerre, sur le désarmement, sur la rationalisation, sur la crise, sur le fascisme, la II^e Internationale a fourni à ses sections les théories qui n'engageaient pas les ouvriers à la lutte, mais qui les en détournaient, et ne servaient, en fait, qu'à justifier et à idéaliser les grandes entreprises de la bourgeoisie.

Enfin, l'Internationale doit aider ses sections à appliquer les décisions prises par ses congrès et par ses organismes dirigeants.

Il ne saurait être question de tout cela dans la II^e Internationale. Chacun sait qu'elle est sans aucune autorité sur ses sections. Elle ne les dirige pas. Elle est ballottée par elles.

Et on a pu voir récemment, dans les discussions concernant les propositions d'unité d'action faites par l'Internationale communiste, que la décision hostile à l'acceptation de ces propositions a été obtenue par la minorité, sous sa pression, par sa volonté. Ainsi c'est la minorité qui dirige cette Internationale !

Il faut donc tirer les leçons de l'expérience.

Pour le parti unique cela signifie qu'il ne saurait donner son adhésion qu'à une Internationale qui soit réellement capable d'être le centre de l'entente et de l'action internationales des travailleurs, parce que ses buts et ses méthodes d'action sont les mêmes que ceux du parti unique, c'est-à-dire basés sur la lutte de classe conséquente ; parce que toutes ses sections luttent, comme le parti unique contre la bourgeoisie, rendant ainsi l'unité possible, au sein de l'Internationale; parce que, enfin, elle peut aider le parti unique et dans la lutte idéologique et dans l'application de ses décisions.

On a vu que le projet de charte du Parti communiste tire les conclusions qui permettent d'éviter le retour de la honte de 1914.

Quelle est à cet égard la position du texte socialiste du 21 novembre ?

Ce texte condamne l'union sacrée. Il déclare:

« Le parti unique du prolétariat repousse toute collaboration avec la bourgeoisie, en temps de guerre, comme pendant la paix. Il ne s'engagera pas, dans la voie de l'union nationale ou de l'union sacrée, dans aucun cas, sous aucun prétexte. »

Fort bien. Par conséquent, il faut organiser l'action internationale des travailleurs, préconisée d'ailleurs, aussi par la charte de 1905.

Or, de l'entente et de l'action internationales, et de la manière de l'organiser, le texte socialiste ne dit rien.

Il se réfère à aux principes généraux inclus dans la « résolution de Stuttgart ». Mais ces principes ont été violés en 1914 et ce n'est pas le simple fait de s'y référer à nouveau qui peut en empêcher la violation.

D'autre part, le texte socialiste, déclare que l'action du parti unique « sera subordonnée aux intérêts supérieurs du prolétariat mondial ».

Avant 1914, ce principe avait déjà été proclamé dans des termes autrement solennels. Cependant cela n'a pas empêché les partis socialistes de subordonner les intérêts des prolétariats aux intérêts de leurs impérialismes.

Il faut, après ces expériences, autre chose que des vœux.

Il faut dire, comme le projet de charte de notre Parti, par quels moyens on organisera la subordination de l'action du parti unique aux intérêts supérieurs du prolétariat mondial.

Dans le texte socialiste, l'union sacrée est condamnée, mais les moyens qui permettraient de donner à cette condamnation une suite pratique ne sont pas indiqués.

La subordination de l'action du parti unique aux intérêts supérieurs

du prolétariat mondial est proclamée, mais on omet d'examiner les moyens d'organiser cette subordination.

Dès lors ces condamnations et ces proclamations risquent d'être, elles aussi, des hommages rendus à la volonté des travailleurs de ne pas recommencer l'expérience de 1914, sans la garantie qu'après les hommages il y aura les actions réelles.

La discipline et l'unité idéologique du Parti

Le parti unique du prolétariat ne pourra réaliser ses tâches que s'il est un parti fort et discipliné.

C'est pourquoi le projet de charte de notre Parti déclare que « la discipline est la même pour tous »; que, « en aucun cas, on ne saurait admettre d'infraction à la loi du Parti, pas plus de la part de parlementaires ou de militants en vue que de la part de simples militants ».

Le projet de charte d'unité dit nettement que « le parti unique est fondé sur le centralisme démocratique » et il précise que « l'organisme central du Parti dirige l'ensemble du Parti, le groupe parlementaire, la Presse et a pour devoir d'exiger de tous l'application des décisions ».

Là encore, ce sont les leçons de l'expérience que notre Parti a inscrites dans le projet de charte du parti unique. Les règles, qui viennent d'être rappelées, ne sont pas appliquées dans les sections de la II^e Internationale.

Celles-ci ne connaissent ni la discipline obligatoire pour tous, ni le centralisme démocratique.

D'où la violation continuelle des décisions du Parti par le groupe parlementaire et les chefs, comme par exemple l'entrée des socialistes au gouvernement Van Zeeland en Belgique, ou les votes du groupe socialiste en France sous les gouvernements de gauche,

avant le 6 février.

D'où aussi les fractions et leurs luttes, les nombreuses crises intérieures (la scission néo en France), amenant l'affaiblissement, voire la paralysie du Parti.

Par contre, le Parti de Lénine et de Staline, où règne effectivement la discipline et le centralisme démocratique, a vaincu tous les obstacles, est sorti renforcé de toutes les épreuves.

Le texte socialiste du 21 novembre déclare, comme le projet de charte du Parti communiste, que « le parti unique du prolétariat est fondé sur le centralisme démocratique ».

Il dit ensuite :

« Les décisions des organismes centraux du Parti sont obligatoires pour les organismes régionaux et locaux. L'action du groupe parlementaire, de tous les élus et de la presse doit être conforme à la politique déterminée par le Parti. L'organisme central est chargé d'assurer cette conformité. »

Le texte n'emploie pas, pour le groupe parlementaire, les élus et la presse, le même langage que pour les organismes régionaux ou locaux.

L'obligation de la discipline n'est pas aussi explicite pour les premiers que pour les seconds. Ici réapparaît la fâcheuse tendance à avoir dans le parti plusieurs disciplines...

Il est vrai que, d'après le texte l'organisme central est chargé d'assurer la conformité de la politique du groupe parlementaire, des élus et de la presse avec la politique du parti.

Ce n'est pas très clair. L'organisme central se livrera-t-il à des comparaisons entre l'attitude du groupe parlementaire et les résolutions des congrès, mais toujours après coup ?

En tout cas le texte socialiste ne dit pas que l'organisme central du parti sera chargé de diriger effectivement le groupe parlementaire, les élus et la presse.

Or, sans cette direction, il n'y a pas de centralisme démocratique.

L'unité idéologique

Le texte socialiste du 21 novembre déclare: « La liberté de discussion est entière à l'intérieur du Parti; pour l'action publique, sous toutes ses formes, il n'y a qu'une politique, celle délibérée et décidée par le Parti. »

L'intérieur du Parti, ce sont les organisations, leurs assemblées; ce sont les conférences, les congrès.

Si la liberté de discussion est entière, à l'intérieur du parti, cela signifie pratiquement qu'on pourra, dans les assemblées et dans les congrès du parti unique, soutenir toutes les théories qu'on voudra.

On pourra défendre le marxisme et on pourra l'attaquer; on pourra soutenir le matérialisme et on pourra soutenir la création du monde par Dieu; on pourra défendre l'Union soviétique, mais on pourra reprendre contre elle les calomnies les plus basses.

Pourra-t-on le faire aussi dans la presse ? Le texte ne l'interdit pas d'une façon formelle.

Comment, après cela, pourra-t-il y avoir une seule politique dans le parti ? Le parti serait une mosaïque de théories philosophiques et politiques.

Or, à chacune de ces conceptions, correspond une « ligne ».

Il y aura donc dans le parti une multitude de convictions et une multitude de « lignes » correspondantes pour l'action.

Dira-t-on que la conviction de la majorité l'emportera ? La multiplicité des convictions et des politiques créera la multiplicité des « tendances ». Il y a alors deux possibilités.

Ou aucune des tendances ne représente d'une façon ferme et conséquente la lutte de classe et alors, pour conserver l'unité formelle du parti, prévaut le système des motions

« nègre-blanc », lesquelles étant votées, chacun continue à faire ce qui lui plaît.

Ou la tendance révolutionnaire existe et elle acquiert la majorité, et alors la minorité brise l'unité, comme elle l'a fait à Tours.

La liberté « entière » de discussion se transforme pratiquement dans la dictature des éléments opportunistes, et des éléments les plus opportunistes.

La liberté entière de discussion, dans les partis socialistes, c'était surtout la liberté entière pour les antimarxistes, de propager, dans le parti, les théories qui, pratiquement, soumettent celui-ci à l'influence de la bourgeoisie.

La liberté entière de discussion dans la II^e Internationale, c'était Bernstein contre Marx et Engels; c'était Kautsky contre Liebknecht, Rosa Luxembourg et Lénine; c'était la théorie des 51 % contre la lutte de classe; c'était les menchéviks contre l'Union soviétique.

La « liberté » entière dans la discussion a abouti à l'opportunisme entier dans la pratique et à la soumission entière de la social-démocratie d'Allemagne et d'Autriche au fascisme.

Cette idée de la liberté entière de discussion dans le parti unique, c'est l'incompréhension des rapports véritables qui existent entre la théorie et la pratique d'un parti prolétarien.

Lénine a défini dès 1899 ces rapports dans ces termes :

« Il ne peut y avoir de Parti socialiste solide sans théorie révolutionnaire qui unit tous les socialistes, théorie où ils puisent toutes leurs convictions, qu'ils appliquent dans leurs méthodes de lutte et d'action. »

Deux idées importantes, fondamentales sont exprimées là : l'unité de la théorie et de la pratique révolutionnaires; l'unité des membres du parti sur la base de la théorie révolutionnaire.

Le texte socialiste du 21 novembre ne tient compte ni de l'une, ni de l'autre.

Cependant, comme dit Lénine dans *Que faire?*, « Sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire. »

Et si tous les membres du parti ne sont pas unis sur la théorie révolutionnaire, ils ne seront pas unis non plus dans l'action révolutionnaire. Ce sera la confusion dans la théorie et l'opportunisme dans la pratique.

Ici encore, l'expérience a parlé.

Le parti de Lénine et de Staline, unissant la théorie et la pratique révolutionnaires, unissant ses membres par la théorie révolutionnaire « où ils puisent leurs convictions, qu'ils appliquent dans leurs méthodes de lutte et d'action », a su montrer aux travailleurs le chemin à prendre.

Il a su être leur guide vers la victoire.

Les partis de la II^e Internationale, comme le Parti social-démocrate d'Allemagne, par exemple, ont toujours été en retard sur les événements, ils ont toujours été paralysés par l'incohérence des théories et ont paralysé à leur tour les masses, les livrant finalement au fascisme.

Il faut donc tirer les leçons de l'expérience.

Le texte socialiste du 21 novembre ne le fait pas. Le projet de Charte de notre parti le fait lorsqu'il déclare que « l'unité idéologique, condition de la capacité de lutte du Parti, est indispensable » et en précisant que l'unité idéologique du Parti unique doit se réaliser sur la base du marxisme, tel qu'il a été fondé par Marx et Engels, et développé par Lénine et Staline.

L'union sacrée de 1914, l'avènement du fascisme en Allemagne et en Autriche, et, face à cela, la victoire de la révolution d'octobre 1917 et la construction du socialisme sous la direction de Lénine et de Staline, sont des faits profondément gravés dans la conscience des travailleurs.

Le projet de Charte de notre Parti a tiré d'une façon conséquente les leçons de ces événements afin que l'unité dans le parti unique se réalise *pour la victoire*.

Notre Parti a été heureux de trouver dans le texte socialiste du 21 novembre plusieurs des principes de son projet de Charte. Mais il n'a pas manqué de souligner que les lacunes de ce texte étaient telles qu'elles compromettaient les progrès accomplis.

Tous les travailleurs conscients condamnent l'opportunisme.

Ils savent que c'est lui qui a conduit à l'union sacrée et que c'est lui qui a conduit, en Allemagne et en Autriche, au fascisme.

Ils savent aussi que la construction du socialisme est l'oeuvre de la dictature du prolétariat. La négation ouverte de la tactique de la lutte de classe et de la dictature du prolétariat les heurterait de face.

Mais les lacunes du texte socialiste du 21 novembre ne sont pas davantage ouvertement défendables. Les précisions apportées par le Parti socialiste dans son texte du 26 novembre les comblent-elles réellement?

III. LE TEXTE SOCIALISTE DU 26 NOVEMBRE

La division de ce texte correspond aux trois lacunes essentielles du texte du 21 novembre. La première partie est consacrée aux formes de la dictature du prolétariat; la seconde à la cohésion, à l'idéologie et à la discipline; la troisième à l'Internationale.

Sur les formes de la dictature du prolétariat

Le texte du 21 novembre avait omis de tirer les leçons de l'expérience du mouvement ouvrier concernant la forme de la dictature du prolétariat, de l'Etat prolétarien.

Il n'avait absolument rien dit des expériences de révolutions prolétariennes et en particulier de la révolution d'octobre 1917 et de l'Union soviétique.

Le texte du 26 novembre parle de l'expérience du mouvement ouvrier et il en parle à propos de la forme de la dictature du prolétariat. Il parle des expériences révolutionnaires, et notamment, de la « révolution russe ». C'est un progrès qu'il faut enregistrer.

Mais en quoi consistent les précisions apportées et quel est leurs sens?

Le texte socialiste du 26 novembre constate d'abord « que la dictature du prolétariat ne revêt pas toujours et partout des formes identiques ». On ne saurait mieux dire. L'identité, d'ailleurs, n'a guère existé que dans la tête des hommes; la nature, comme l'histoire l'ignorent.

Ensuite le texte socialiste déclare :

« Chaque révolution a. ses caractéristiques propres et sa puissance créatrice originale. »

La preuve en est que :

« Des différences existent par exemple entre la Commune de Paris de 1871, les Conseils d'ouvriers, de paysans, de soldats de la Révolution russe et de l'Europe centrale, les Comités révolutionnaires des Asturies. »

Là encore il y a des choses justes. Des différences existent entre la Commune de Paris de 1871 et les « Conseils d'ouvriers, de paysans et de soldats de la Révolution russe », c'est-à-dire les Soviets.

Mais le texte socialiste ne précise pas ces différences, et ce manque de précision a des conséquences graves.

Les différences qui existent, entre la Commune de Paris et les Soviets de Russie, ne sont pas de la même nature que celles qui existent entre les Soviets de Russie et les Soviets d'Europe centrale, d'une part, les Soviets et les Comités révolutionnaires des Asturies d'autre part.

Entre la Commune de Paris et les Soviets de Russie, il y a les différences qui existent entre la première étape d'un développement et une étape supérieure, déjà perfectionnée, de ce même développement.

La Commune de Paris représente la première expérience où le prolétariat ne se contente pas de s'emparer de la vieille machine de l'Etat, mais où il commence à la briser et lui substituer une forme d'Etat nouvelle.

Les Soviets, plus exactement la République des Soviets, c'est cette forme mise au point.

L'Etat soviétique est un Etat du type de la Commune, c'est l'achèvement de ce développement qui commence avec la Commune.

Les Soviets de Hongrie, par exemple, sont-ils essentiellement différents des Soviets de Russie?

Nous ne pouvons entrer dans un examen approfondi de cette question. Il suffira d'indiquer qu'il ne s'agit pas de comparer le pouvoir soviétique tel qu'il était en Hongrie au bout de 3 mois d'existence avec l'organisation actuelle des Soviets en U.R.S.S.

Il faut, d'une façon générale, comparer les Soviets dans les divers pays, en considérant la même étape de la révolution.

On aperçoit alors que les Soviets de Russie et ceux d'Europe centrale sont pour tout ce qui est essentiel les mêmes : ce sont « l'organisation unanime des pauvres », comme dit Lénine, pour la prise et pour l'exercice du pouvoir par les exploités.

On aperçoit aussi que les Comités révolutionnaires des Asturies sont à rapprocher du Comité révolutionnaire de Pétrograd au début de la révolution.

Toutes ces questions, le texte socialiste ne les soulève pas et il n'y répond pas.

L'examen des expériences révolutionnaires, affirmé au début, se révèle alors singulièrement superficiel.

Le résultat en est que, toutes les expériences sont placées sur le même plan : la Commune de Paris et les Soviets de Russie sont présentés comme différents, sans tenir compte du progrès que représentent les Soviets par rapport à la Commune, sans montrer que les Soviets c'est la forme développée de la Commune.

Mais quelle est la conclusion que le texte socialiste du 26 novembre tire de cet examen de l'expérience révolutionnaire?

A la vérité, aucune conclusion explicite. On s'en rendra rompte à la lecture du texte. En effet, à la suite des lignes que nous avons citées plus haut, on lit : « Mais ces organismes doivent tous présenter ce caractère essentiel et commun d'être des émanations directes de la force révolutionnaire », etc. (voir le texte).

Pourquoi « doivent »? Examinant la Commune de Paris, les Soviets de Russie et d'Europe centrale, les Comités révolutionnaires des Asturies, il fallait dire ce qu'ils ont été et ce qu'ils sont !

Si « doivent » s'applique à la Commune de Paris, aux Soviets d'Europe centrale et aux Comités des Asturies, cela n'a pas de sens, car il s'agit du passé.

Quant aux Soviets de Russie, il s'agit de dire qu'ils SONT l'émanation directe de la force révolutionnaire. On ne peut dire qu'ils DOIVENT l'être que si l'on pense qu'ils ne le sont pas.

Mais quelle est sur ce point précis l'opinion du Parti socialiste? C'est toute la question au sujet des « formes de la dictature du prolétariat ».

Or, à cette question essentielle on ne répond pas dans ce texte destiné à y répondre.

La formule du texte socialiste comporte seulement une conclusion implicite.

Elle peut s'énoncer ainsi : chaque révolution a sa puissance créatrice originale. Les Soviets c'est l'invention de la puissance créatrice originale de la révolution russe.

Ne réglons pas la question des formes de l'Etat prolétarien. La puissance créatrice originale de la révolution la règlera pour nous le jour de la révolution.

Contentons-nous de dire que « ces organismes », sans doute ceux de l'Etat prolétarien, « doivent présenter le caractère commun d'être des émanations directes de la force révolutionnaire ».

Et le texte socialiste cite à l'appui un texte des « Luites de classes en France » où Marx ne définit pas par quoi le prolétariat remplacera la machine de l'Etat détruite.

Le texte socialiste du 21 novembre ne parlait pas du tout des Soviets. Il y a un progrès, parce que le texte du 26 novembre reconnaît les Soviets, au moins comme une « émanation directe de la force révolutionnaire » russe.

Mais ce progrès est obtenu au moyen d'une très regrettable concession idéologique à la bourgeoisie.

Voir dans le pouvoir soviétique une invention de la « puissance créatrice originale » de la révolution russe et non *la forme historique universelle de la dictature du prolétariat et de la démocratie prolétarienne*, c'est reprendre la rengaine bien connue du *Temps* : les Soviets, c'est bon pour le tempérament russe; ce n'est pas bon pour le tempérament français.

Puisqu'on cite Marx tirant les leçons des luttes de classes en France, sans répondre encore à la question « par quoi il faut remplacer la machine d'Etat bourgeoise détruite »(nous sommes avant la Commune!), il fallait citer aussi Marx tirant les enseignements de l'expérience française de la Commune pour le prolétariat international, et, aussi Lénine tirant la leçon internationale de l'expérience russe des Soviets.

Il fallait montrer comment Marx a vu dans la Commune la première forme concrète de la dictature du prolétariat et comment Lénine a vu dans les Soviets la Commune perfectionnée.

Au lieu de cela, alors qu'il s'agit de préciser les formes de la dictature du prolétariat, le texte socialiste se réfère au marxisme, mais non au marxisme arrivé à la précision sur la question des formes de la dictature, mais au marxisme qui n'y est pas encore arrivé, parce que l'histoire n'y était pas encore arrivée.

Et le parti unique, examinant, comme dit le texte socialiste, les expériences révolutionnaires du XVIII^e, XIX^e siècle, ainsi que celles plus récentes qui ont suivi la guerre mondiale, devrait aboutir d'après nos camarades socialistes à une conclusion qui était celle que Marx

avait tirée des expériences d'avant 1871, et qu'il a dépassées lui-même après.

Ce serait, en vérité, pour le parti unique, une singulière façon d'examiner les expériences !

Le texte socialiste du 21 novembre avait omis de répondre par les Soviets à la question concernant la forme concrète de la dictature du prolétariat. Le texte du 26 novembre soutient qu'il n'y a pas lieu d'y répondre parce que les Soviets sont une chose spécifiquement russe!

La vérité est que cet argument est sans valeur. Les Soviets n'appartiennent pas à la révolution russe en tant que russe, *mais en tant que prolétarienne*.

L'accomplissement des tâches de la dictature du prolétariat nécessite une nouvelle forme d'organisation des masses.

Cette nouvelle forme, la puissance créatrice de la révolution prolétarienne l'a trouvée : ce sont les Soviets « organisation unanime des pauvres ».

Que les Soviets sont vraiment la forme concrète de la dictature du prolétariat, l'expérience de l'Union soviétique est là pour le prouver.

Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que la puissance créatrice originale de la révolution intéresse les rédacteurs du texte socialiste beaucoup plus dans la mesure où elle a trouvé, avant les Soviets, autre chose, que dans la mesure où elle a trouvé les Soviets.

Elle l'a trouvée cependant et c'est pourquoi la puissance créatrice de la révolution se manifesterà dans chaque pays dans la façon dont elle fera jaillir les Soviets dans des conditions historiques données.

S'en remettre à la « puissance créatrice originale de la révolution » pour la forme concrète de la dictature du prolétariat, c'est oublier, en outre, que les Soviets ne sont pas nés après la prise du pouvoir, mais

avant, et qu'ils étaient nécessaires à cette fin.

Nos camarades socialistes ont-ils oublié le rôle joué par le mot d'ordre : « Tout le pouvoir aux Soviets » - lancé par Lénine, à l'époque où, cependant, les menchéviks avaient encore dans les Soviets la majorité? Ont-ils oublié le rôle de ce mot d'ordre?

Et ont-ils, dans une période semblable en France, l'intention de lancer comme mot d'ordre : « Tout le pouvoir à la puissance créatrice originale de la révolution française »?

L'organisation unanime des pauvres, c'est-à-dire les Soviets, sont nécessaires non seulement pour l'exercice, mais encore pour la prise du pouvoir.

C'est la grande leçon de la révolution d'octobre : il faut l'inscrire dans la Charte.

S'y refuser, c'est apprécier le travail révolutionnaire du point de vue de Sirius et faire de la prise du pouvoir « une sorte de féerie ».

Mais aux pauvres non préparés pour la prise du pouvoir, les oligarchies réservent autre chose, en cas d'insurrection, que des féeries romantiques !

C'est pourquoi le texte communiste du 26 novembre a apporté, comme on s'en rendra compte, un développement autrement précis sur les formes de la dictature du prolétariat.

Sur l'Union soviétique

Le texte du 26 novembre ne nomme toujours pas l'Union soviétique. Mais il parle au moins de la révolution russe. Il est vrai que dans son livre *Le bolchévisme dans l'impasse*, Kautsky écrit :

« Plus d'un parmi nous préférerait, peut-être, ne pas parler de Russie, mais de Révolution russe.

Mais ce terme a été, depuis le coup d'Etat des bolchéviks, appliqué à des faits si divers et si contradictoires, ill en est devenu si imprécis, si équivoque, ou, si l'on aime mieux, si ambigü, que l'on fait bien, dès qu'on parle de la révolution russe qu'on voudrait susciter ou revivifier, de faire connaître avec exactitude à laquelle on pense.

La Révolution russe que nous avons et devons avoir tous à coeur ne peut être une autre que la Révolution démocratique. »

Néanmoins, le texte socialiste parle tout simplement de révolution russe. Il affirme :

« Le parti unique du prolétariat joindra ses efforts à ceux du prolétariat organisé de tous les pays pour briser les entraves que le capitalisme et ses gouvernements tenteraient de mettre à la libre poursuite des expériences révolutionnaires et notamment au développement de la révolution russe et à la consolidation de l'Etat qu'elle s'est donné et qui constitue un point d'appui particulièrement solide dans la lutte contre le fascisme, pour la paix internationale et pour la marche au socialisme. »

Mais au « développement de la révolution russe » s'applique tout ce que dit Kautsky de la « révolution russe ».

Les pires ennemis de l'Union soviétique ont pu déclarer qu'ils voulaient l'abolition des Soviets et de la dictature du prolétariat pour « le développement de la révolution russe ».

C'est le cas de Kautsky lui-même. Il écrivait dans le livre que nous venons de citer, au sujet de la dictature du prolétariat :

« Un des devoirs les plus importants de ses véritables révolutionnaires [ceux de la Russie], consiste à mettre fin à ce malheureux obstacle, à cette mutilation de la Révolution.

C'est impossible sur la base du système soviétique qui prive de droits tout intellectuel qui ne s'abaisse pas à être l'instrument docile de la

dictature.

Seul le rétablissement de la pleine égalité démocratique peut combler entre intellectuels et prolétaires l'abîme qu'a pour le plus grand dommage des deux parts, creusé le coup de force bolchévik. »

Voilà le « développement de la révolution russe » d'après K. Kautsky.

Il n'y a pas une ligne dans le texte de nos camarades socialistes qui le condamne. Mais est-il admissible que de pareils détracteurs de l'Union soviétique puissent être admis dans le parti unique du prolétariat?

Que, ayant écrit cela, ils puissent y demeurer, comme Kautsky a pu y demeurer, même après avoir écrit :

« Naturellement, ce qui sera décisif pour transformer l'Etat en Russie, ce sont les forces qui agissent dans la Russie même. L'émigration russe ne pourra en attendant y faire grand'chose. Et moins encore l'Internationale. Ne peuvent agir pour un changement de direction sur un puissant continent comme l'Empire russe que des mouvements éclatant spontanément de la masse populaire même avec la force d'un cataclysme naturel ».

Il est clair que le parti unique ne saurait tolérer dans ses rangs de pareils membres. Le texte socialiste est donc singulièrement imprécis.

Sur l'Internationale

Le texte socialiste apporte des précisions. Mais les précisions qu'il apporte ne font que mettre davantage en relief celles qui manquent. Nous lisons :

« Le parti unique du prolétariat recherchera dans les cadres d'une Internationale ayant les mêmes grands principes que lui, à réaliser l'entente des travailleurs et renforcer leur action internationale. »

Nous avons, ainsi qu'on l'a vu et qu'on le verra encore par le texte communiste du 26 novembre, inscrit dans la Charte que les sections de l'Internationale à laquelle adhère le parti unique doivent avoir les mêmes buts que lui; qu'elles doivent lutter contre la bourgeoisie, pour l'unité de la classe ouvrière.

Le texte socialiste du 26 novembre remplace ces précisions en disant que l'Internationale doit avoir « les mêmes grands principes » que le parti unique. Mais ceci ne saurait remplacer cela.

Avoir de grands principes, avoir même pour grand principe la révolution, n'est pas difficile. Et il n'est pas difficile de renier les principes, si grands soient-ils.

La II^e Internationale a, certes, de grands principes, mais ses reniements sont aussi grands que ses principes.

Les « grands principes » se trouvent dans les grands documents comme par exemple les résolutions des grands congrès qui, avant la guerre, ont condamné la guerre et interdit l'union sacrée. Les actes, au contraire, c'était précisément 1914 et l'union sacrée.

C'est pourquoi le parti unique ne jugera pas l'Internationale à laquelle il devra s'affilier sur les grands principes inscrits dans les grandes résolutions, mais sur les principes et sur les actes.

Voilà pourquoi nous avons inscrit dans le projet de Charte non seulement le but final de l'Internationale, mais l'obligation pour ses sections de lutter effectivement contre la bourgeoisie et pour l'unité de la classe ouvrière.

Nos camarades socialistes nous proposent en réalité, comme méthode pour déterminer l'affiliation du parti unique à une organisation internationale, l'examen des résolutions de Congrès à la place de l'examen simultané des résolutions et des actes.

Nous comprenons fort bien que ceux qui sont attachés à la II^e

Internationale, et qui voudraient que le parti unique s'y affilie, ne peuvent proposer que l'examen des grands principes. Car l'examen des actes montrerait le reniement continu des grands principes.

Mais le parti unique détermine d'abord les conditions que doit remplir une véritable Internationale prolétarienne, et fixera son choix après.

Il n'arrêtera pas son choix d'abord pour fixer les conditions, non pas à la mesure de l'expérience, mais à la mesure de l'Internationale choisie d'avance!

Il faut remarquer qu'en ce qui concerne l'entente et l'action internationales des travailleurs, il y a un progrès dans le texte socialiste du 26 novembre.

Il dit qu'il faut que « l'Internationale soit constituée de telle manière que ses décisions puissent être obligatoires pour tous les partis adhérents ». C'est là poser le problème. Là est le progrès.

Mais le texte ne dit pas comment une Internationale remplit cette condition; il n'éclaire donc pas le choix du parti unique. Il en est de même lorsqu'il ajoute que l'Internationale représentera « ainsi l'instance suprême, en temps de paix, comme en temps de guerre ». Le texte dit « ainsi », mais en réalité il ne dit pas comment.

Or, seule une Internationale dont toutes les sections luttent contre la bourgeoisie et pour l'unité ouvrière, peut être telle que ses décisions soient applicables à toutes ses sections. Seule une Internationale pareille peut être l'instance suprême en temps de paix comme en temps de guerre.

En effet, la collaboration des classes attachant ses sections aux intérêts impérialistes divergents, une Internationale qui ne remplit pas ses conditions, sera aussi irrémédiablement divisée que la bourgeoisie internationale : dès lors, ses décisions resteront sur le papier : chaque section suivra sa bourgeoisie.

Tel est le cas de la II^e Internationale qui n'est d'une « instance suprême » que le fantôme.

Il nous semble que le texte du 26 novembre de nos camarades socialistes a repris, en partie, ce que notre projet de Charte affirme de l'Internationale, mais en enlevant l'essentiel.

Cohésion, idéologie, discipline

On trouve avec satisfaction dans le nouveau texte l'affirmation « qu'une cohésion idéologique est indispensable pour souder étroitement » les membres du parti unique « dans la lutte contre le système capitaliste et l'idéologie bourgeoise ».

Voilà un pas en avant vers l'unité idéologique nécessaire.

Reste à indiquer avec précision quelle est l'idéologie que le parti unique oppose à l'idéologie bourgeoise.

Le texte socialiste précise encore que « la liberté de discussion à l'intérieur du parti ne saurait aller jusqu'à remettre en question ses principes constitutifs eux-mêmes et les idées maîtresses qui sont exprimées dans cette charte », et que « le parti unique doit préserver l'intégrité de sa doctrine contre toutes tentatives de déviation théorique ou de collaboration pratique avec l'Etat bourgeois ».

Ces derniers mots sont mal placés ici et ne sauraient combler les lacunes du texte du 21 novembre concernant la participation gouvernementale.

Pour le reste, il ne s'agit donc plus que de définir les principes constitutifs et les idées maîtresses, qui ne doivent pas être remis en question, et de désigner la doctrine, dont il faut préserver l'intégrité.

Et comme il n'y a de déviation que par rapport à quelque chose, il faut nommer la théorie par rapport à laquelle les déviations sont interdites.

Malheureusement, le texte du 26 novembre ne fait rien de tout cela. Il semble vouloir dire que les principes constitutifs et la doctrine sont déjà inscrits dans la Charte par nos camarades socialistes.

Là il y a une confusion à éviter. Ce que les textes socialistes proposent d'inscrire dans la Charte, c'est la conquête du pouvoir par le prolétariat, la dictature du prolétariat, la lutte de classe.

Dans la mesure où il s'agit d'accepter réellement ces principes, ce sont les applications de la théorie marxiste-léniniste, et, d'une façon générale, du matérialisme dialectique appliqué à la société.

En d'autres termes, les « principes constitutifs », la « doctrine », les « idées maîtresses », la « théorie » dont il ne faut pas dévier, c'est le marxisme, c'est le matérialisme dialectique.

C'est là la théorie révolutionnaire de l'action révolutionnaire du parti unique. Mais nos camarades socialistes déplacent la question. Le texte socialiste du 26 novembre prend le mot « doctrine » non pas dans le sens de « science », « théorie », comme notre projet de Charte.

Il préconise de réaliser l'unité idéologique sans aller jusqu'à l'idéologie. Il préconise tout au plus l'unité idéologique sur ce qu'on appelle vulgairement les applications pratiques du marxisme, sans en accepter la théorie.

Mais c'est là une forme très classique du *révisionnisme*. On accepte le marxisme dans la pratique, mais pas dans la théorie; la lutte de classe, mais pas le matérialisme. Comme la théorie et la pratique sont inséparables, c'est là un chemin détourné pour rejeter, après la théorie, la pratique, après le matérialisme, la lutte de classe.

D'après le texte du 21 novembre la liberté de discussion était « entière dans le parti ». Dans le nouveau texte, « la liberté de discussion reste entière dans le parti sur tous les problèmes de tactique qui sont posés par l'action même du parti ».

Le premier de tous les problèmes de tactique posés par l'action même du parti, est la tactique de la lutte de classe.

La liberté reste donc entière, dans le parti, de ne pas la préconiser et de propager au contraire la collaboration des classes.

Mais alors, après avoir préconisé l'unité idéologique sur la pratique, même cela est abandonné, car si chacun est entièrement libre de préconiser dans le parti la lutte de classe ou la collaboration de classe, que deviendra la cohésion?

Il est vrai que a les décisions une fois prises sont « obligatoires ». Mais dans ces conditions, on se demande comment il sera possible de prendre des décisions, et l'expérience prouve que ces libertés entières de discussion poussent à décider surtout qu'il ne faut rien décider, si l'on ne veut pas que le parti éclate...

De même, l'affirmation que la « discipline sera égale pour tous » est un progrès par rapport au 21 novembre, mais pour qu'il en soit ainsi le centralisme démocratique est nécessaire.

Or, le texte déclare que « les organismes centraux sont chargés d'assurer » la discipline, mais il ne leur donne pas expressément, comme notre projet de Charte, le mandat de diriger, en particulier, les élus et la presse.

Dès lors, sur la discipline, comme sur l'unité idéologique, un pas est fait pour poser le problème mieux que le 21 novembre, mais sans passer encore du problème aux moyens de les résoudre.

Comme nous l'avons indiqué, à beaucoup d'égard, les formules du texte du 26 novembre marquent des progrès par rapport au texte du 21 novembre.

On y retrouve même, tout au moins, en partie, les suggestions de notre projet de Charte. Malheureusement, il n'y a pas le parallélisme indispensable entre la forme et le contenu. Ce qu'on acquiert d'un

côté, on le perd de l'autre.

Les lacunes du texte du 21 novembre étaient, en fait, indéfendables. Le texte du 26 novembre apporte un certain nombre de formules qui marquent l'intention de combler les lacunes.

Mais la Charte du parti unique ne peut contenir l'intention ou la promesse de résoudre les problèmes fondamentaux du parti unique. Elle doit indiquer les solutions effectivement adoptées.

Mais ce sont précisément les solutions des problèmes les plus importants, parce qu'elles conditionnent les autres, qui manquent toujours dans le texte socialiste.

Notre parti a défini dans un nouveau texte le contenu de la dictature du prolétariat, en montrant, ainsi qu'il l'avait fait dans le projet de Charte et le texte du 26 novembre, que la dictature du prolétariat, c'est là démocratie prolétarienne, infiniment supérieure à la démocratie bourgeoise.

Le Parti socialiste a alors déposé le 18 décembre un autre texte.

IV. LA DICTATURE DU PROLETARIAT ET LA DEMOCRATIE BOURGEOISE

Le texte socialiste du 18 décembre examine avec plus de détails que les textes antérieurs la question de la dictature du prolétariat.

Nous y trouvons un parallèle entre la dictature fasciste et la dictature du prolétariat, d'une part; entre la dictature du prolétariat et le parlementarisme bourgeois, d'autre part.

Après avoir renouvelé l'adhésion à la révolution prolétarienne, le texte socialiste déclare que le prolétariat établira sa « dictature impersonnelle ». Puis il poursuit :

« A l'inverse et à l'encontre des dictatures fascistes qui signifient un

asservissement des masses populaires à la toute-puissance d'un homme ou d'une oligarchie de privilégiés, la dictature du prolétariat signifie pour la totalité des masses populaires l'instauration de la vraie liberté et de la vraie démocratie. »

Il est nécessaire d'éclaircir les notions de dictature fasciste, de démocratie bourgeoise; de dictature et de démocratie prolétariennes.

Quel rapport y a-t-il entre elles ? Qu'est-ce qu'il faut rapprocher et qu'est-ce qu'il faut opposer ? Dans la mesure où ils ont voulu répondre à ces questions, les rédacteurs du texte socialiste ont eu tout à fait raison. Nous sommes heureux de voir qu'ils s'attaquent, enfin, à ces questions fondamentales.

Mais les marxistes emploient, pour répondre à ces questions une méthode scientifique, le matérialisme historique. C'est la seule méthode qui permette de dépasser les apparences superficielles et de découvrir les véritables rapports des faits historiques.

Les marxistes rattachent les formations politiques aux conditions concrètes de la lutte de classe.

Ils ne parlent pas de l'Etat en général, de la dictature en général, de la démocratie en général.

Ils recherchent de quelle classe et contre quelle classe l'Etat est l'instrument ; quelle est la classe qui exerce la dictature et sur quelle classe ; pour quelle classe il y a démocratie.

C'est pourquoi les marxistes parlent de l'Etat bourgeois ou de l'Etat prolétarien; de la dictature des exploités sur les exploités ou de la dictature des exploités sur les exploités.

Ils opposent à la dictature fasciste et à la démocratie bourgeoise, d'une part, la dictature et la démocratie prolétariennes, d'autre part.

Car sous la dictature fasciste, comme sous la démocratie bourgeoise,

la classe dominante, c'est la minorité des exploités.

Les marxistes rapprochent donc les régimes politiques édictés sur la domination d'une même classe et leur opposent le régime édicté sur la domination de la classe antagoniste.

Les libéraux bourgeois ne sont pas marxistes. Ils ignorent la lutte des classes. S'ils ne l'ignorent pas, ils aiment mieux ne pas la voir et s'ils la voient, ils rêvent de sa disparition « par une sorte de féerie », de toute façon ils n'en tiennent pas compte.

Dès lors, ils parlent de l'Etat en général, de la démocratie en général, de la dictature en général. Ils voient ensuite dans la dictature en général le contraire de la démocratie en général.

Les opportunistes ont introduit cette façon de voir dans la classe ouvrière. Lénine écrivait déjà en juillet 1905 :

« Du vulgaire point de vue bourgeois, les notions de dictature et de démocratie s'excluent l'une l'autre, ne comprenant pas la théorie de la lutte de classe, habitués à ne voir dans l'arène politique que les petites querelles des groupes et des coteries de la bourgeoisie, le bourgeois entend par dictature la suppression de toutes les libertés et de toutes les garanties de la démocratie, l'arbitraire et les abus du pouvoir au profit de la personne du dictateur.

En réalité cette conception vulgairement bourgeoise transparait aussi chez nos menchéviks, lorsqu'ils expliquent l'attrait que la « dictature » exerce sur les botchéviks, en disant que Lénine a veu passionnément tenter sa chance .

Voyons maintenant quelle est la position du texte socialiste du 18 décembre.

Le texte socialiste oppose, comme on l'a vu, dictature fasciste et dictature du prolétariat.

Le prolétariat est une classe, mais le fascisme n'est pas une classe. Il aurait fallu donc opposer dictature du prolétariat et dictature de la bourgeoisie.

Le texte socialiste ne le fait pas. Ni ici, ni ailleurs, il ne parle de la dictature de la bourgeoisie.

Mais puisqu'on oppose la dictature fasciste et la dictature de la bourgeoisie, il aurait fallu indiquer que la dictature fasciste est une forme de la dictature de la bourgeoisie, comme le parlementarisme bourgeois dont il est question plus loin.

Le texte socialiste ne le fait pas. Ce n'est pas sur le terrain des classes qu'il oppose la dictature fasciste et la dictature du prolétariat, mais sur un autre terrain qui est en dehors des classes.

De même qu'au début du texte, la dictature du prolétariat était caractérisée comme une dictature « impersonnelle », la dictature fasciste est caractérisée ici, comme une dictature personnelle.

A l'opposition de classe entre bourgeoisie et prolétariat, à l'opposition entre dictature du prolétariat et dictature de la bourgeoisie, est substituée l'opposition entre le « personnel » et « l'impersonnel », entre la dictature personnelle et la dictature impersonnelle.

Dès lors, nous nous retrouvons dans la théorie de la « dictature en général ».

C'est la même chose pour la démocratie.

Le texte socialiste écrit, eu effet :

« Contrairement à ce qui se passe avec le parlementarisme bourgeois, elle [la dictature du prolétariat] assurera à tous les travailleurs - quels que soient leur sexe et leur âge - qu'ils soient manuels ou intellectuels, qu'ils soient dans la vie civile ou sous les armes - l'électorat et l'éligibilité dans les organismes de la souveraineté, qui

seront ainsi l'expression directe des masses populaires des villes et des campagnes. »

Le parlementarisme bourgeois est l'une des formes de la dictature de la bourgeoisie. Il fallait lui opposer la forme de la dictature du prolétariat. Il faut opposer la dictature du prolétariat à la dictature de la bourgeoisie; les Soviets au parlementarisme bourgeois; la démocratie prolétarienne à la démocratie bourgeoise.

Le texte socialiste ne fait rien de tout cela. Il omet, une fois de plus, de parler des Soviets. Il ne dit pas que le parlementarisme bourgeois est l'une des formes de la dictature de la bourgeoisie.

Il ne parle ni de démocratie bourgeoise, ni de démocratie prolétarienne. Il ne parle pas de démocratie « pure », comme Kautsky, mais cependant de la « vraie » démocratie.

Mais quelle est, d'après le texte socialiste, la différence entre le « parlementarisme bourgeois » et la « vraie démocratie » qui doit être l'oeuvre de la dictature du prolétariat ?

Une extension de l'électorat et de l'éligibilité, c'est-à-dire une réforme électorale?

On n'oppose pas au parlementarisme bourgeois, qui est avant tout la démocratie des riches, la démocratie des pauvres.

On oppose à la démocratie où les femmes, les jeunes et les soldats ne votent pas, une démocratie où les femmes, les jeunes et les soldats votent.

On oublie de parler de la classe dominante.

On choisit, comme caractéristique, la loi électorale! Nous nous retrouvons ainsi sur le plan de la démocratie en général.

Il y a la démocratie en général et ses variantes qui se distinguent les

unes des autres par la loi électorale.

De cette façon, dictature du prolétariat et démocratie prolétarienne sont vidées de leur contenu révolutionnaire.

A la révolution prolétarienne, à la dictature du prolétariat, est substitué l'élargissement de la démocratie bourgeoise par une réforme électorale.

Or, une pareille réforme électorale est réalisable par le parlement bourgeois, sans aucune révolution. Et on revient ainsi à la vieille thèse d'après laquelle c'est par le suffrage universel bourgeois que se réalisera la transformation de la société.

C'est la thèse condamnée par Marx et Engels et on connaît la parole célèbre où Marx dit que, avec le suffrage universel, le peuple élit tous les quatre ans ceux qui, au parlement, sont chargés « de le représenter et de le piétiner ».

Les marxistes savent tenir compte des deux aspects de la démocratie bourgeoise. Ils savent voir en quoi elle est un progrès.

« La République démocratique et le suffrage universel, écrit Lénine, ont marqué un énorme progrès en comparaison du servage, ils ont donné au prolétariat la possibilité d'arriver à cette union, à cette cohésion, dont il jouit maintenant, de former ses rangs ordonnés et bien disciplinés qui mènent une lutte systématique contre le Capital (...)

La République bourgeoise, le Parlement, le suffrage universel, tout cela représente un énorme progrès au point de vue du développement de la société dans le monde entier. »

Voilà pourquoi le parti unique défendra les libertés démocratiques de toutes ses forces contre le fascisme.

Mais il faut voir en même temps en quoi la démocratie bourgeoise

est insuffisante à la classe ouvrière.

« Quelles que soient les formes revêtues par la République, même la plus démocratique, écrit encore Lénine, si c'est une République bourgeoise, s'il y subsiste la propriété privée sur la terre, les usines et les labriques et si le Capital privé y tient toute la société en Etat d'esclavage salarié, si l'on n'y réalise pas ce que proclament le programme de notre Parti et la Constitution soviétique, alors cette République est une machine qui sert aux uns à opprimer les autres ».

La démocratie bourgeoise même la plus large est bâtie sur l'exploitation de l'homme par l'homme.

Voilà pourquoi « les masses opprimées se heurtent à chaque pas à une contradiction criante entre l'égalité formelle et les milliers de restrictions et d'artifices réels qui font des prolétaires des esclaves salariés » (Lénine.)

La démocratie prolétarienne est bâtie sur la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Voilà pourquoi on ne saurait passer de l'une à l'autre par une simple réforme électorale !

Tout en Parlant de révolution prolétarienne et de dictature du prolétariat, nous sommes ramenés à la théorie des 51%.

Pour que la dictature du prolétariat puisse avoir, dans le texte socialiste, un contenu révolutionnaire, il aurait fallu définir sans équivoque les « organismes de la souveraineté » dont il est question dans le passage cité plus haut.

Il aurait fallu dire que ces organismes sont les Soviets, les Conseils d'ouvriers, de paysans, de soldats, et de marins.

Il aurait fallu montrer dans le régime de la démocratie prolétarienne la représentation directe des usines, des chantiers, des fermes, des

écoles, des universités, des unités de l'armée et de la marine.

Ce sont toutes ces précisions que donne le texte communiste, ce sont précisément celles-là qu'élimine le texte socialiste du 18 décembre.

Le texte socialiste dit bien que les « organismes de la souveraineté » seront « l'expression directe des masses populaires des villes et des campagnes », mais il n'est pas question des usines, des chantiers, des casernes, des navires, etc.

Il dit aussi que « les organismes seront à la base de l'Etat prolétarien sous les formes qui répondront le mieux aux besoins du mouvement révolutionnaire lui-même », mais il ne précise pas ces formes ; il ne dit pas que ce seront les Soviets.

Le texte socialiste reprend donc beaucoup d'éléments de notre texte.

Mais ce qu'il supprime c'est précisément ce qui n'est pas compatible avec le « parlementarisme bourgeois », c'est ce qui donne au reste son caractère révolutionnaire.

Il ouvre ainsi la porte, en même temps qu'aux illusions qui ont amené le fascisme en Allemagne et en Autriche, à cette phraséologie trompeuse qui, après avoir présenté les gouvernements socialistes parlementaires comme la « conquête du pouvoir », irait jusqu'à les présenter comme la dictature du prolétariat !

Pour éviter ces illusions, il faut se placer, en face de la question de la dictature et de la démocratie, sur le terrain de classe.

C'est ce que le texte socialiste du 18 décembre ne fait pas.

Le parti unique doit le faire, car il doit adopter les mots d'ordre révolutionnaires avec leur contenu révolutionnaire et combattre toutes les formes de leur révision. Là est, en effet, la condition de la victoire.

La révolution prolétarienne est indivisible

Nous avons examiné les textes socialistes de façon aussi détaillée que possible.

Nous constatons avec plaisir qu'ils se prononcent pour la révolution prolétarienne et la dictature du prolétariat. Il n'est d'ailleurs pas possible, à un parti se réclamant de la classe ouvrière, de faire autrement.

Seulement nos camarades socialistes, qui ont rédigé ces textes, s'obstinent à vouloir séparer les fins et les moyens; les principes et les conséquences.

Ils se prononcent pour la dictature du prolétariat, mais ils ne veulent pas les Soviets. Or, la dictature du prolétariat, c'est les Soviets.

Ils se prononcent pour la défense de la Révolution russe, mais ils ne veulent pas se prononcer pour la défense de l'Union soviétique. Or, la révolution russe, c'est l'Union soviétique.

Ils se prononcent pour l'entente et l'action internationales des travailleurs, mais ils ne veulent pas d'une Internationale qui sache l'organiser.

Ils se prononcent pour le centralisme démocratique, mais ne veulent pas d'un organisme central qui dirige.

Ils se prononcent pour l'unité idéologique, mais ne veulent pas du marxisme. Or, il ne peut y avoir, pour le parti unique, d'autre unité idéologique.

Le parti unique pour la victoire ne peut être bâti que sur une charte où sont inscrites les leçons de l'expérience du mouvement ouvrier, l'expérience de la guerre impérialiste, de l'union sacrée et de la

scission de Tours; de la construction victorieuse du socialisme et de la lutte de classe poussée jusqu'au bout; de l'expérience de l'Allemagne, de l'Autriche et de la collaboration des classes conduisant à la défaite.

La leçon de ces expériences, c'est la révolution prolétarienne, la dictature du prolétariat et la République des Soviets; c'est une Internationale révolutionnaire, luttant contre la bourgeoisie et pour l'unité de la classe ouvrière; c'est un parti unique, uni sur la base de la théorie révolutionnaire du prolétariat et fort par le centralisme démocratique.

Il ne s'agit pas de tirer de toutes ces expériences simplement un nouveau langage pour couvrir les anciennes pratiques; il ne s'agit pas de préconiser la dictature du prolétariat et offrir de former un gouvernement parlementaire bourgeois.

Certes, à mesure que l'expérience du mouvement ouvrier se développe l'opportunisme change de formes.

Hier, il a combattu ouvertement contre la dictature du prolétariat.

Aujourd'hui, sous la poussée des masses, il peut reconnaître la dictature du prolétariat, mais se refuse à reconnaître les Soviets: cela revient au même.

C'est l'opportunisme qui divise la classe ouvrière.

C'est pourquoi le parti unique rejettera toutes les formes, anciennes et modernes du réformisme, de l'opportunisme. Il sera unique sur la base de la lutte de classe conséquente.

C'est ce que les travailleurs comprennent parfaitement et c'est ce qu'ils veulent.

Voilà pourquoi notre parti a proposé dès le début que les questions concernant le parti unique soient discutées devant eux et avec eux.

C'est ce qu'il a proposé à nouveau le 18 décembre.

Nous devons à présent multiplier nos efforts pour mettre les travailleurs loyalement au courant des divergences qui existent et leur en montrer le sens. Nous devons reprendre nos propositions du 18 décembre.

C'est le chemin le plus sûr pour réaliser le parti unique pour la révolution prolétarienne victorieuse.